



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent de la défense nationale

---

NDDN



NUMÉRO 031



1<sup>re</sup> SESSION



41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 8 mars 2012**

**Président**

**M. James Bezan**



## Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 8 mars 2012

• (1100)

[Traduction]

**Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)):** Bonjour à tous. Nous poursuivons notre étude sur le maintien en disponibilité opérationnelle des Forces armées canadiennes, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement.

Nous accueillons Mme Jill Sinclair, sous-ministre adjointe des Politiques au ministère de la Défense nationale, et deux représentantes du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international: la sous-ministre adjointe au secteur de la sécurité nationale et directrice de la Politique, Mme Kerry Buck; et la directrice générale du Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction, Mme Marie Gervais-Vidricaire. Ce sont nos témoins d'aujourd'hui. Soyez les bienvenues, mesdames.

J'accorderai à chacune d'entre vous 10 minutes pour votre déclaration préliminaire.

Madame Sinclair, vous avez la parole.

**Mme Jill Sinclair (sous-ministre adjointe, Politiques, ministère de la Défense nationale):** Merci beaucoup, monsieur le président. Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis heureuse de vous revoir.

[Français]

Bienvenue.

[Traduction]

Je vous remercie pour l'occasion que vous m'offrez de comparaître, avec mes homologues des Affaires étrangères et du Commerce international, dans le cadre de votre étude sur la disponibilité opérationnelle des Forces canadiennes.

Je sais que, pendant vos travaux, vous avez entendu les témoignages d'un certain nombre de cadres et d'officiers supérieurs des Forces canadiennes sur la signification de la disponibilité opérationnelle du point de vue militaire: du développement des capacités à l'emploi de ces mêmes capacités lors d'opérations, en passant par la coordination de l'instruction et de la maintenance nécessaires pour assurer leur agilité et leur souplesse au besoin.

[Français]

J'espère que cette masse de renseignements, en particulier les témoignages des chef et vice-chef d'état-major de la Défense, aura servi aux membres du comité à cimenter quelques points clés portant sur la disponibilité opérationnelle.

[Traduction]

J'espère qu'on vous a dit que la disponibilité opérationnelle est un objectif distinct. C'est une activité spécifique.

La disponibilité opérationnelle est une tâche complexe, qui exige qu'on soit prêt à toutes les éventualités, par exemple à intervenir avec telle rapidité, à telle échelle, avec tels moyens, pendant tant de

temps. Pour définir et façonner la disponibilité opérationnelle, il faut un effort pangouvernemental ainsi qu'une conscience partagée du contexte stratégique global.

Pour le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes, le contexte stratégique global de la disponibilité opérationnelle est saisi dans la Stratégie de défense Le Canada d'abord. Je sais que vous en avez entendu amplement parler par d'autres témoins qui sont venus ici.

Cette stratégie fixe les visées du gouvernement en matière de disponibilité opérationnelle en donnant aux Forces canadiennes des orientations claires sur les missions qu'elles doivent être en mesure de mener. Elle énonce trois grands rôles pour nos forces armées, c'est-à-dire: défendre le Canada; être un partenaire solide et fiable dans la défense de l'Amérique du Nord; faire preuve de leadership à l'étranger en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

La Stratégie décrit également les missions quotidiennes essentielles que les Forces canadiennes doivent être en mesure d'exécuter, ainsi que la souplesse qu'elles doivent maintenir pour relever un large éventail de défis.

[Français]

Plus précisément, le gouvernement détermine ses investissements dans les Forces canadiennes et ses attentes à leur égard en fonction de la capacité d'exécuter l'une ou l'ensemble des missions principales suivantes, parfois simultanément au besoin.

[Traduction]

Cela comprend l'exécution quotidienne d'opérations nationales et continentales, notamment par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord; la prestation de soutien dans le cadre d'un événement international important au Canada, comme les Jeux Olympiques de Vancouver de 2010; la riposte à une attaque terroriste importante; l'appui accordé aux autorités civiles en cas de crise au Canada, y compris en cas de catastrophes naturelles; la direction ou l'exécution d'une opération internationale importante et prolongée, comme en Afghanistan; ou, encore, le déploiement de forces en cas de crises de courte durée à l'étranger.

C'est une gamme très large d'attentes. Je pense qu'il est juste de dire que, à tous les points de vue, les Forces canadiennes ont su y répondre exceptionnellement pendant la période très mouvementée que nous avons traversée depuis la publication de la stratégie, en 2008. Dans son témoignage devant vous, le général Natynczyk a cité en exemple, je pense, l'année 2010 pour décrire comment les Forces canadiennes ont exécuté ces tâches simultanément. Il a expliqué leur mission à Kandahar, leurs opérations majeures à l'appui des Jeux Olympiques de Vancouver et leur capacité de livrer des fournitures et du personnel à Haïti en moins de 24 heures, après le séisme catastrophique que l'on connaît.

Pour ma part, j'ai parlé de la même manière du printemps de l'année dernière. Même quand les Forces canadiennes menaient de front trois opérations en Afghanistan (la clôture des opérations de combat, le vaste mouvement logistique d'équipement et de militaires et la mise en place de notre mission de formation dans le nord de ce pays), nous avons été en mesure de jouer un rôle de premier plan en Libye et de prêter main-forte aux populations du Manitoba, du Québec et de l'Ontario. Il s'agit de réalisations très impressionnantes.

Ces succès découlent de plusieurs facteurs. Ils sont d'abord attribuables à la planification, à l'établissement de priorités et à la mise à niveau des Forces canadiennes. Je pense que mes collègues militaires vous l'ont expliqué en détail.

Ensuite, cette réussite reflète l'efficacité de l'équipe de la défense intégrée, dans laquelle de nos soldats et des employés civils de la Défense nationale travaillent en étroite collaboration.

En outre, cette réussite est attribuable à la contribution de notre équipe aux approches pangouvernementales aux missions à l'étranger et au pays, qu'il s'agisse de travailler avec la Sécurité publique et ses organismes, pour l'intervention au cours d'inondations ou de feux de forêt, ou de collaborer avec Affaires étrangères et Commerce international Canada dans le cadre d'engagements à l'échelle mondiale.

Enfin, cette réussite concerne notre efficacité dans notre rôle de partenaire mondial, par le biais de l'ONU, du NORAD, de l'OTAN et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que dans les Amériques, l'Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et ailleurs.

Pour appuyer ce niveau d'engagement mondial, nous savons que pour être prêts, il faut établir de réels partenariats internationaux et bien connaître la situation mondiale. Cela constitue en grande partie le rôle du groupe de la politique à la Défense nationale. Dans ce ministère, nous disposons d'un réseau de plus de 30 attachés militaires qui représentent le Canada dans près de 140 pays, qui affirment la présence du Canada à l'étranger et qui utilisent les locaux et les moyens extraordinaires de nos ambassades canadiennes.

Nous disposons également d'un programme d'instruction et de coopération militaires qui, au moyen d'un processus interministériel, fixe et aligne ses priorités avec les objectifs de la politique étrangère et nous permet de cibler l'instruction pour renforcer nos capacités dans une soixantaine de pays et tisser des liens avec eux.

Nous offrons un large éventail de programmes d'échange de militaires et d'engagements par l'entremise de la Marine et de l'Aviation royales canadiennes ainsi que de l'Armée canadienne, de même que par l'entremise du juge-avocat général et de notre chef du personnel militaire. Nous nous assurons d'utiliser tous les outils mis à notre disposition en matière de relations de défense afin de favoriser notre disponibilité opérationnelle pour pouvoir intervenir aux moments et aux endroits où il sera nécessaire de le faire.

Comme je l'ai mentionné, je crois que les réalisations des Forces canadiennes en disent long sur notre disponibilité opérationnelle au pays et à l'étranger ainsi que sur la qualité de notre travail d'équipe pangouvernementale intégrée.

●(1105)

[Français]

Si vous avez des questions, je serai ravie d'y répondre.

[Traduction]

Merci beaucoup, monsieur le président.

**Le président:** Merci, madame Sinclair.

Madame Buck, vous avez la parole, pendant dix minutes.

**Mme Kerry Buck (sous-ministre adjoint, Secteur de la sécurité internationale et directeur politique, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au comité.

À l'heure actuelle, bon nombre des problèmes de sécurité les plus urgents sont le résultat de guerres ou de troubles civils à l'intérieur d'un pays ou d'une région, et la fragilité de l'État a souvent pour effet de les aggraver. Par fragilité de l'État, j'entends l'incapacité de l'État ou son absence de volonté de faire respecter l'état de droit et de fournir des services essentiels à sa population.

Environ 15 p. 100 des États, dont la population totalise un milliard d'habitants, sont touchés. Les conséquences humaines peuvent être terribles. Les États fragiles servent souvent de plaque tournante à la criminalité transnationale organisée, à la piraterie, au terrorisme et à la prolifération des armes et ils sont à l'origine de violences contre des populations vulnérables. Le phénomène a également un coût pour le système international; on l'estime à quelque 270 milliards de dollars par année.

Lorsque le gouvernement du Canada décide d'agir face à une telle insécurité, il utilise différents outils. Ceux qu'offre mon ministère sont notamment les suivants: l'engagement diplomatique, qui passe par une diplomatie préventive et des efforts de médiation; le soutien à des sanctions économiques, y compris des contrôles à l'exportation; le déploiement de civils et, parfois, d'experts militaires, de façon bilatérale, dans des domaines tels que l'observation électorale, la réforme juridique et constitutionnelle, les activités de police; les frontières, les services pénitentiaires, la formation des forces armées étrangères; enfin, le soutien financier et le déploiement d'experts à l'appui d'opérations de paix internationale.

Dans cette gamme d'engagements qui vont de la sécurité douce à la sécurité dure, la coopération avec le ministère de la Défense nationale fait absolument partie intégrante de nos efforts. Nous avons appris que l'intervention en cas de conflits nécessite, presque dans tous les cas, l'adoption d'une approche pluridimensionnelle et une coopération étroite entre les civils et les militaires.

●(1110)

[Français]

Parlons d'une leçon primordiale qu'on a apprise en Afghanistan. Nous, l'équipe ici, de façon personnelle, et le Canada, en tant que gouvernement, avons beaucoup appris sur l'intégration des efforts civils et militaires dans des États fragiles et en conflit, comme l'Afghanistan, Haïti au lendemain du séisme et les deux Soudans. Nous avons aussi pris conscience de l'importance de la cohérence et de la coordination des efforts, tout particulièrement dans le contexte de l'Afghanistan, comme je viens de le dire.

En effet, l'Afghanistan nous a amenés pour la première fois à élaborer des priorités stratégiques communes, assorties de paramètres très concrets. Par la concertation en matière de planification, de leadership, de partage de renseignements — ici, à Ottawa, ainsi qu'en Afghanistan, y compris au Sud, à Kandahar —, d'attribution des ressources et de communications, nous avons élaboré une stratégie unique et complètement intégrée. De plus, les exercices mixtes de formation et de préparation au déploiement ont augmenté considérablement pendant l'engagement du Canada à Kandahar. Ils ont aidé à mettre en contact les principaux acteurs et à harmoniser les cultures institutionnelles.

En Afghanistan, on a appris beaucoup de leçons, mais des leçons continues. Nos efforts civilo-militaires continuent d'aider au développement des forces de sécurité afghanes, d'autant que le Canada est le deuxième contributeur à la Mission OTAN de formation en Afghanistan, composée à la fois d'instructeurs militaires et de membres de la police civile.

[Traduction]

Dans le cas des opérations de paix, un autre exemple est que la présence d'experts civils aux côtés du personnel de défense peut s'avérer cruciale. Ainsi, des experts civils aident à renforcer la capacité du gouvernement hôte à assurer la sécurité, la gouvernance, le développement économique et la primauté du droit. Ils peuvent ainsi remonter jusqu'aux causes premières de l'insécurité, mais ils peuvent également travailler aux côtés des militaires pour s'attaquer aux conséquences de la fragilité de l'État. Actuellement, nous déployons du personnel du gouvernement du Canada dans huit opérations de paix des Nations Unies, c'est-à-dire en tout, en date du 28 février, 42 militaires, 164 agents de police et 17 spécialistes des Services correctionnels. Il s'agit uniquement d'opérations de paix des Nations Unies, à l'exclusion de la Force internationale d'assistance à la sécurité, etc.

Le ministère des Affaires étrangères collabore étroitement avec des partenaires, notamment la Défense nationale, la GRC, les Services correctionnels du Canada et Justice afin de coordonner les déploiements de façon à mettre en valeur les compétences particulières des Canadiens. On veille à les faire concorder avec les tâches fondamentales de la mission. Notre apport est donc spécial.

Un exemple est la République démocratique du Congo où des experts civils canadiens collaborent avec la mission de l'ONU afin de fournir une assistance technique aux autorités militaires et civiles congolaises pour leur permettre de faire enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, y compris les violences sexuelles, et de poursuivre en justice leurs auteurs.

Le Canada fait partie des 10 principaux bailleurs de fonds du maintien de la paix aux Nations Unies, de sorte que nous souhaitons nous assurer qu'une formation, une coordination et un partage des responsabilités judicieux rendent ces opérations de paix pluridimensionnelles le plus efficaces possible. À cette fin, nous employons un certain nombre de moyens dont nous pourrions parler pendant la période de questions. Ils comprennent le soutien financier des déploiements de civils, comme je l'ai mentionné.

L'un de nos outils importants contre la fragilité est notre groupe de programmes internationaux à l'appui de la sécurité. Nous les gérons aux Affaires étrangères, mais nous collaborons avec le reste du gouvernement par le déploiement d'experts dans tout l'appareil étatique, comme je l'ai dit. Nous insistons donc sur la sécurité de l'État et la justice, en neutralisant et en confinant les armes de destruction massive, en formant les policiers et les garde-frontières et

en contribuant à raffermir les droits des citoyens à obtenir réparation contre l'injustice. Ce sont des moyens qui aideront à prévenir les conflits, mais, au lendemain d'un conflit, ils sont également importants pour stabiliser la situation.

Permettez-moi de citer quelques exemples, après quoi, monsieur le président, j'aurai terminé.

Les Amériques, Haïti, l'Amérique Centrale et la Colombie figurent en tête des priorités de notre engagement à l'égard de la sécurité, pour un certain nombre de raisons. Cela concerne directement les intérêts canadiens en matière de sécurité. Beaucoup de problèmes transnationaux que pose le crime organisé en Amérique centrale ont des répercussions jusqu'aux frontières canadiennes. Ils menacent également les intérêts canadiens en matière d'économie et de sécurité dans ces régions. Ils font également partie des responsabilités que nous partageons avec le Mexique et les États-Unis, dans le cadre de cet important partenariat que nous avons besoin de maintenir.

Un deuxième exemple se trouve au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que dans les changements que connaît le monde arabe depuis quelques années. Nous avons réagi par la voie diplomatique et par l'instauration de programmes, en plus de quelques interventions militaires en Libye, dont nous pourrions parler également. Mais, en corollaire, dans toute la région, nous appuyons toute une gamme de programmes de réduction de la menace que posent les armes de destruction massive, en Libye, par exemple, et de destruction des armes chimiques.

● (1115)

[Français]

Finalement, parlons de la coopération en matière d'affaires étrangères et de défense.

Comme je viens de le dire en introduction, notre coopération étroite avec le ministère de la Défense nationale constitue un élément fondamental de l'engagement de notre ministère dans les matières relevant de la sécurité, mais aussi de toute la gamme de la sécurité.

[Traduction]

En Libye, pour dégager un consensus politique entre 28 alliés et amener les autorités militaires à planifier et à déployer des ressources en un temps record, une coordination très étroite s'est révélée nécessaire. Comme je l'ai dit, la réaction de l'OTAN à la situation libyenne s'est faite dans un temps record. Un autre exemple — que nous pourrions approfondir pendant la période de questions — a été la réponse qui a fait suite au séisme survenu à Haïti. Elle a été complètement intégrée. Le séisme est survenu après 17 heures. Le lendemain matin, à 7 heures, une équipe complètement intégrée était prête à se rendre sur place à partir de Trenton. Je pourrais citer quelques autres exemples.

Bref, nous collaborons avec le ministère de la Défense nationale. À cette fin, nous partageons depuis peu entre nous une partie de nos secteurs d'activité. Il y a toujours possibilité d'amélioration, et nous nous améliorons sans cesse, mais, désormais, c'est le genre de partenariat que nous avons. Il n'y a pas seulement nous à la Défense, mais toute la gamme des institutions chargées de la sécurité, notamment les services de renseignements, la GRC, Corrections Canada, etc. Cela se situe au cœur de notre activité et cela se révèle dans nos engagements bilatéraux et multilatéraux.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci. Je vous remercie pour vos déclarations préliminaires. Je sens que la discussion sera intéressante.

M. McKay invoque le Règlement.

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement, avant de passer à la période de questions — et veuillez me pardonner pour ne pas l'avoir fait plus tôt, mais comme vous l'avez constaté, je suis arrivé un peu en retard — si j'ai bien compris, en raison des travaux des crédits et l'ordonnancement des jours des crédits, la Chambre votera lundi sur le Budget supplémentaire des dépenses (C). Nous ne sommes pas censés voir les ministres avant mardi.

**Le président:** Je croyais que nous devions faire rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (C), mais corrigez-moi si je me trompe... C'était hier? La nouvelle date est lundi? Je pensais que ce serait mercredi. C'est ce qu'on nous a dit. Ça représente trois jours.

D'accord. Vous avez raison.

**L'hon. John McKay:** On peut dire que notre examen du Budget supplémentaire des dépenses (C) n'a plus d'importance pratique.

**Le président:** Eh bien, nous nous attaquons au Budget principal des dépenses mardi aussi!

**L'hon. John McKay:** Oui, mais ce n'est pas tout. Je ne sais pas trop comment faire, mais je tiens à une confirmation. Nous devrions peut-être discuter entre nous du programme de mardi. Comme je l'ai dit, nous aurons terminé d'ici lundi soir. Peut-être devrions-nous avoir une conversation tout à l'heure; je pensais à la fin de la réunion, mais j'ai des conflits d'horaires. Peut-être pourrions-nous en discuter.

**Le président:** D'accord.

Y a-t-il des commentaires?

Monsieur Alexander.

**M. Chris Alexander (Ajax—Pickering, PCC):** En ce qui concerne le rappel au Règlement, monsieur le président, j'en remercie M. McKay. De notre côté, je pense qu'absolument aucun de nous n'était au courant. On nous avait donné à entendre que les votes auraient lieu le 15 mars et que nous verrions les ministres avant.

Toutes nos excuses pour notre ignorance. Nous devrions en parler tout à l'heure.

**Le président:** Y a-t-il d'autres observations?

Madame Moore.

[Français]

**Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD):** On pourrait peut-être voir à régler ce rappel au Règlement en sous-comité. Je peux remplacer M. Christopherson pour qu'on étudie cette question. À la fin de cette séance, on pourrait étudier la question en sous-comité, si ça convient à tout le monde.

[Traduction]

**Le président:** Je vois qu'il y a consensus. Je réserve donc 15 minutes à la fin de la réunion.

**L'hon. John McKay:** Eh bien, j'ai toujours ce conflit d'horaires, parce que je dois me trouver à deux endroits en même temps et, en fait, je devais quitter tôt la séance. Je ne veux pas retarder le comité, mais je...

**Le président:** À quelle heure partez-vous, John?

**L'hon. John McKay:** J'accueille des gens à midi et j'ai même une autre réunion à laquelle je suis censé participer à la même heure. Nous devrions nous rencontrer de façon officielle, mais ce n'est pas non plus absolument essentiel. Nous pourrions sans doute nous voir entre 13 heures et la période des questions, ou juste avant la période des questions, pour discuter de la manière dont nous comptons procéder.

Il y a d'abord lieu de se demander ce qu'on fera mardi matin mais, dans une perspective plus générale, il faut aussi s'interroger sur le rôle de potiche qu'on semble vouloir faire jouer au comité. Nous n'aurons même pas eu la chance d'examiner le Budget supplémentaire (C).

• (1120)

**Le président:** Nous allons nous rencontrer avant la période des questions. Il s'agira de trouver David qui est à la Chambre de toute manière. Chris, Cheryl, vous et moi allons prendre un moment pour discuter de tout cela. Voilà qui est bien.

Désolé pour l'interruption. Nous allons poursuivre.

[Français]

Madame Moore, vous avez la parole.

**Mme Christine Moore:** Merci beaucoup.

Tout d'abord, je ne sais pas si c'est voulu ou non, mais je crois que c'est vraiment une belle expérience que d'avoir trois expertes en cette Journée internationale de la femme. Je ne sais pas si c'était prévu par le sous-comité. Si oui, je l'en félicite.

J'aimerais poursuivre sur ce thème et aborder un sujet relatif aux femmes dont on n'a pas beaucoup parlé jusqu'à maintenant. Parmi les leçons qu'on a apprises de l'Afghanistan, il y a justement celle voulant qu'il existe un monde de femmes auquel les hommes militaires n'ont pas nécessairement accès. Quand on est intervenu auprès des civils, que ce soit dans les missions de combat ou dans les missions humanitaires, on s'est rendu compte que dans certaines cultures, le monde des femmes était vraiment réservé aux autres femmes. Par exemple, les hommes qui intervenaient ne pouvaient pas recueillir les témoignages de ce qui se passait réellement sur le terrain. Ce sont des choses qu'il faut prendre en considération.

J'aimerais savoir si les gens des forces armées, dans leur état de préparation actuel, sont conscients de cette nécessité d'avoir suffisamment de femmes. Cette notion a-t-elle été intégrée, de sorte qu'on s'assure que les interventions sont efficaces lorsqu'on va dans d'autres pays?

[Traduction]

**Mme Jill Sinclair:** Monsieur le président,

[Français]

merci de la question.

[Traduction]

Je crois que le Canada montre l'exemple quant à l'intégration des femmes au sein des forces armées. Dans le cadre des opérations que nous menons dans le Sud, et même de l'entraînement qui est en cours, nous avons des femmes spécialistes de l'interface entre civils et militaires qui se sont rendues au sein des collectivités pour parler surtout aux femmes. Vous avez demandé si nous avions suffisamment de femmes pour intervenir efficacement. Je crois que nous les avons déployées là où il le fallait.

J'aurais préféré qu'un de mes collègues militaires de l'État-major interarmées stratégique eut été présent pour vous fournir de plus amples détails, mais je me ferai un plaisir de vous transmettre ces chiffres.

Je peux toutefois vous assurer que les femmes sont pleinement intégrées aux Forces canadiennes — une situation à peu près unique, même au sein des pays de l'OTAN — et qu'elles sont déployées de toutes les façons imaginables dans chacune de nos missions, que ce soit pour le secours aux sinistrés d'Haïti ou pour dispenser de la formation en Afghanistan. Je ne crains donc pas de vous répondre par l'affirmative.

Peut-être que les gens du ministère des Affaires étrangères voudront ajouter quelque chose.

**Mme Kerry Buck:** Pour ce qui est de sensibiliser les gens au fait que les conflits ont des répercussions différentes sur les femmes, lorsque nous collaborons aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, à d'autres opérations militaires ainsi qu'à des interventions de sécurité au sens large, nous prenons certaines mesures en collaboration avec nos partenaires dans le cadre de nos programmes.

Nous formons les forces de maintien de la paix de telle sorte que chacun comprenne bien les aspects des opérations qui touchent les droits des femmes et la manière dont le droit humanitaire international protège les civils sous l'angle des droits de la personne s'appliquant aux femmes.

Nous formons également les juges et les policiers afin qu'ils saisissent bien les conséquences différentes qui touchent les femmes lorsque des poursuites sont intentées après un conflit ou dans des situations semblables. Ces mesures sont intégrées à nos programmes depuis un bon moment déjà.

Nous avons, par exemple, des mesures de vérification de la dotation mixte dans les opérations de soutien de la paix. En outre, le gouvernement du Canada a adopté, il y a un an, un plan d'action sur les femmes, la paix et la sécurité dont Marie pourra vous entretenir brièvement si vous le souhaitez.

Il y a donc toute une gamme de mesures pour veiller à ce qu'on comprenne mieux le point de vue des femmes et les répercussions différentes qu'ont sur elles les conflits et la fragilité des États, et pour s'assurer de pouvoir compter sur les outils nécessaires dans ce contexte.

[Français]

**Mme Marie Gervais-Vidricaire (directrice générale, Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international):** Je vous remercie de poser cette question. Elle est particulièrement opportune et appropriée aujourd'hui.

J'ajoute simplement que nous avons effectivement un plan d'action national canadien, comme vous le savez. Le ministère des Affaires étrangères est responsable de coordonner sa mise en oeuvre, avec le ministère de la Défense nationale, la GRC, le Service correctionnel et les ministères qui déploient des gens à l'extérieur.

Du côté des Affaires étrangères, on va aussi coordonner la préparation du premier rapport sur la mise en oeuvre du plan d'action. Il devrait être prêt en septembre. Le ministère a mis l'accent sur la formation. Par exemple, il existe quatre projets-pilotes de cours que l'on a testés. Ces cours visent à sensibiliser tous les agents du ministère, particulièrement les agents qui travaillent dans le GTSR, évidemment, à la question des femmes dans l'analyse de tous les projets que l'on pense mettre en oeuvre. On a aussi un cours sur la protection des civils qui vise tous les agents du ministère qui seront en poste dans des pays fragiles. Dans le cadre de ce cours, on parle évidemment de la résolution 1325. Finalement, on continue à présider le Groupe des amis de la résolution 1325 à New York.

Notre mission permanente est très active pour ce qui est des échanges avec les autres pays qui s'intéressent à ces questions. On partage des expériences, des informations, des leçons apprises et ainsi de suite. Beaucoup d'activités sont en cours. Quand notre ministre des Affaires étrangères est allé en Afghanistan, par exemple, il a pris la peine de rencontrer des femmes pour discuter de leurs perspectives particulières. Cela a été fait aussi en Libye. Il y a donc des activités à plusieurs niveaux. On espère que tout cela sera bien reflété dans le rapport qu'on va produire pour septembre.

• (1125)

**Mme Christine Moore:** D'accord.

J'ai deux autres questions.

Tout d'abord, y a-t-il de la formation spécifique pour les femmes militaires qui auront à intervenir auprès des femmes des pays où l'armée devra intervenir? Bénéficient-elles d'une formation spécifique?

De plus, avant une intervention dans un autre pays, évalue-t-on la nécessité d'avoir des femmes militaires? Autrement dit, détermine-t-on si, dans une zone donnée, n'importe quel militaire peut intervenir ou si la présence de femmes militaires est préférable pour rendre l'intervention plus efficace? Fait-on ce genre de calcul pour évaluer les besoins en femmes militaires?

[Traduction]

**Mme Jill Sinclair:** Merci pour la question.

Au sein des Forces canadiennes dans leur ensemble, la sensibilisation aux différences culturelles fait partie intégrante de la formation préalable au déploiement. C'est vrai tant pour les hommes que pour les femmes. Encore là, je crois que le Canada remporte la palme pour la qualité de sa préparation en la matière à l'aube des missions à l'étranger. Dès le début de leur entraînement, les militaires sont sensibilisés aux particularités des différentes missions, qu'elles soient fondées sur le sexe, la participation d'enfants soldats, les distinctions religieuses ou peu importe. Lorsque l'entraînement est axé sur une mission spécifique, les informations fournies sont très ciblées.

Dans certaines situations, seules des femmes peuvent se rendre dans des endroits particuliers pour accomplir telle ou telle tâche. Je pense que nos succès en Afghanistan, que ce soit pour les missions de combat ou de formation, témoignent de l'efficacité de cette démarche. Nous avons encore là-bas 950 personnes qui s'occupent de l'entraînement quotidien et nous y avons été très bien accueillis. Nous avons établi d'excellentes relations avec les tribus et les aînés. D'après moi, ce résultat est attribuable au respect et à la dignité que nous mettons dans la préparation de nos militaires avant leur déploiement.

Bien évidemment, tout cela a nécessité une collaboration très étroite dans l'ensemble du gouvernement. Ces opérations ne se limitent pas à l'aspect militaire; il y a aussi un côté civil. Nous avons des gens du ministère des Affaires étrangères et de l'ACDI qui font partie d'équipes amalgamées. C'est le genre de concertation que nous avons eue en Afghanistan et je pense que c'est un modèle à suivre pour les missions à venir.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup, madame Moore. Votre temps est écoulé. C'était une très bonne question,

[Traduction]

surtout dans le contexte de la Journée internationale de la femme.

Pour la gouverne des membres du comité, je viens d'apprendre du whip en chef du gouvernement que l'on doit faire rapport du budget supplémentaire le 14 mars pour qu'il soit réputé déposé à la Chambre le 26. C'est donc le lundi 26 mars, ce qui nous laisse...

**M. John McKay:** Alors, nous ne serons pas de simples potiches.

**Le président:** Non, nous allons pouvoir voter.

Poursuivons. Monsieur Strahl, vous avez sept minutes.

**M. Mark Strahl (Chilliwack—Fraser Canyon, PCC):** Merci beaucoup.

Pour ce qui est de la Journée internationale de la femme, j'avais également noté la planification judicieuse de la part de la présidence et de la greffière. Quelle bonne idée d'accueillir aujourd'hui ces femmes compétentes et haut placées, un exemple pour tous les Canadiens.

Comme vous le savez, nous étudions le maintien en disponibilité opérationnelle depuis un bon moment déjà, ce qui nous a amenés à nous interroger à maintes reprises sur les objectifs de notre préparation. Nous n'avons pas de boule de cristal et vous êtes en quelque sorte les expertes en la matière. Nous avons discuté avec certains témoins des menaces et des aspects vulnérables sur lesquels il convient de mettre l'accent. Qu'êtes-vous en mesure de percevoir à ce chapitre?

J'aimerais bien savoir ce que les gens du ministère des Affaires étrangères pensent des points à surveiller à l'échelle planétaire. Estimez-vous que les Forces canadiennes doivent continuer à se tenir prêtes à des opérations de grande envergure, ou serons-nous davantage appelés à mener à nouveau des missions de contre-insurrection? Devons-nous nous préparer à contrer des menaces cybernétiques ou à intervenir en cas de crises ponctuelles? Est-il possible de savoir à quoi au juste nous devons nous préparer de manière à pouvoir déterminer dans quelle mesure nous sommes prêts à intervenir? Une petite question facile pour commencer.

• (1130)

**Mme Kerry Buck:** Nous allons d'abord parler de ce que nous faisons pour évaluer le contexte de sécurité. Nous traiterons ensuite brièvement de quelques-unes des grandes menaces et des régions du globe que nous surveillons. Puis Jill vous parlera du contexte mondial du point de vue de la défense et de la préparation des Forces canadiennes.

Tout ministère des Affaires étrangères a pour mandat primordial de suivre les tendances planétaires pour voir ce que l'avenir nous réserve en matière de conflits. C'est ce que nous faisons par l'entremise de notre réseau de missions à l'étranger, de bureaux régionaux et de centres administratifs. Dans mon secteur, nous nous intéressons à la stabilisation, aux droits de la personne, à la prolifération des armes de destruction massive, aux armes conventionnelles, au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée. Nous avons une méthodologie pour suivre l'évolution de la situation dans les cas pouvant exiger une intervention canadienne lorsque les choses risquent de mal tourner, notamment parce qu'un État devient plus fragile. Lorsque je parle d'intervention canadienne, je ne pense pas nécessairement à une mobilisation militaire en bonne et due forme. Nous avons un éventail de mesures que nous pouvons mettre en œuvre pour assurer concrètement la sécurité ou y contribuer de différentes manières. Tout dépend de l'endroit et de la nature du problème.

Nous avons un cadre d'analyse pour les situations où un État devient extrêmement fragile. Nous cherchons à déterminer s'il y a de fortes tensions sociales, des affrontements armés, une criminalité

latente, et si les instances locales ont les moyens pour réagir en pareille situation, si le gouvernement respecte les normes internationales de base en matière de droits de la personne ou de primauté du droit, et si le dénuement est profond et répandu dans toute la population. Dans l'affirmative, nous concluons que l'État est extrêmement fragile et qu'une intervention de notre part est assurément envisageable.

Nous nous interrogeons ensuite sur le moment où il faudrait intervenir. Y a-t-il menace directe ou indirecte pour le Canada? Y a-t-il une alliance ou une opération multilatérale à laquelle le Canada serait censé contribuer? Il est avantageux pour nous d'établir des réseaux semblables et de promouvoir la primauté du droit. Nous a-t-on demandé d'intervenir? Sinon, et si une intervention militaire s'impose, existe-t-il des fondements juridiques la justifiant? Il n'y a pas une liste unique de questions. C'est tout un cadre analytique. Lorsque nous surveillons une situation qui s'envenime, nous ne procédons jamais seuls à cette analyse. Nous le faisons avec le ministère de la Défense nationale, l'ACDI et les autres intervenants du portefeuille international. Il existe toute une série de mécanismes à cette fin selon le problème en cause.

Parallèlement à cela, je travaille avec les différentes instances responsables de la sécurité nationale afin de surveiller les menaces directes pour le Canada. Par exemple, en quoi nos frontières sont-elles touchées par la criminalité transnationale en Amérique centrale? Une fois que nous savons ce qui arrivera à nos frontières et la provenance de ces arrivages, nous pouvons étendre nos programmes. Nous étendons nos interventions pour essayer de régler les problèmes à la source. En d'autres termes, nous repoussons nos frontières. Si nous apprenons qu'un port d'Amérique centrale est un lieu de passage important pour les drogues, nous allons offrir un entraînement militaire à certaines forces de cette région pour contrer le trafic de stupéfiants et surveiller les routes maritimes. Nous assurons la formation des gardes-frontières en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous pouvons aussi contribuer à la formation des policiers. Nous avons toute une boîte à outils à notre disposition. C'est ainsi que nous procédons.

Il est difficile de dresser une liste complète. Chacun a sa propre liste des États fragiles. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE a la sienne. Je crois qu'on y retrouve une trentaine d'États. Je ne vais pas prétendre que nous sommes à l'affût de toutes ces situations, mais je peux vous dire qu'il y a certains cas récurrents. L'Amérique centrale attire particulièrement notre attention, et ce sera le cas pendant longtemps encore. Certains résultats extraordinaires ont été obtenus dans cette région. À court terme, nous avons nos priorités qui sont l'Afghanistan, le Soudan et Haïti. C'est ce qui nous attend pour les prochaines années. Je vous cite ces pays-là, mais il y a d'autres régions du globe où nous surveillons l'évolution de la situation.

Comme je le disais précédemment, le Canada s'est choisi un créneau d'intervention. Nous sommes efficaces dans la formation des forces supérieures de police. Nous avons de bons programmes pour contrer la prolifération. Nous excellons dans l'entraînement militaire.

C'est donc le contexte global de notre surveillance des régions sensibles de la planète.

• (1135)

**Mme Jill Sinclair:** Monsieur le président, puis-je ajouter quelque chose? Merci.

Merci, monsieur Strahl.



À quoi devons-nous nous préparer? À l'incertitude. Et je ne vous donne pas cette réponse à la légère. Il vous suffit de regarder les actualités. Qui aurait cru qu'il nous faudrait être prêts à déléguer un ministre des Affaires étrangères en Birmanie, et qui savait qu'il fallait se préparer à une série de révolutions dans le monde arabe? On peut vraiment parler d'incertitude.

Suivant la stratégie de défense Le Canada d'abord, nous devons en fait être prêts à toutes les éventualités. Vous avez parlé de menaces et de points vulnérables. Il faut bien évidemment savoir que ces points vulnérables peuvent très rapidement devenir des menaces.

Nous essayons sans cesse de prévoir. On nous a demandé de tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité des Canadiens au pays; de veiller à être prêts à intervenir pour nos partenaires continentaux, pour les États-Unis, ce qui comprend, comme l'indiquait Kerry, la surveillance de ce qui se passe dans le reste du continent; et de nous assurer de faire le nécessaire ailleurs dans le monde.

Vous avez demandé s'il nous fallait être prêts à des interventions de grande envergure. Malheureusement, nous vivons à une époque surtout marquée par l'incertitude et l'instabilité. Toute nos anciennes certitudes ont été chamboulées. Nous nous préparons donc en prévision d'à peu près tout ce qui risque d'arriver, à partir des traditionnels conflits armés, car il n'y en a encore dans le monde comme nous avons pu le constater dans le cadre de nos interventions en Libye et en Afghanistan, jusqu'à ces nouveaux enjeux dont vous avez parlé, comme les menaces cybernétiques ou asymétriques. Il faut être prêt à tout.

Il faut surtout se demander comment on va se préparer et quel est notre niveau d'ambition par rapport à notre capacité d'intervention. C'est là qu'on en vient à se dire que l'on ne peut pas tout faire tout le temps. C'est impossible même pour les États-Unis. Mais comment offrir les capacités recherchées dans certains créneaux? Comment veiller à offrir des solutions intégrées qui ne se limitent pas à l'aspect militaire? En effet, dans bien des cas, notre aide la plus précieuse découle d'une intervention précoce grâce à l'assistance au développement, l'efficacité diplomatique, la contribution de l'Agence des services frontaliers, voire des Services correctionnels. Les forces militaires représentent un outil extrêmement sophistiqué qui est aussi fort coûteux. On ne veut donc les déployer que lorsqu'on en a vraiment besoin.

J'essaie de vous répondre le plus franchement possible.

**Le président:** Nous vous en sommes reconnaissants.

Le temps alloué est terminé.

Monsieur McKay, à vous la parole.

**L'hon. John McKay:** Merci, monsieur le président.

Il est intéressant que Christine ait noté que nous accueillons un groupe de témoins entièrement féminin en cette Journée internationale de la femme. Vous ne trouverez pas la réponse à ma question dans vos notes d'information. Elle porte essentiellement sur la valeur stratégique des femmes en mission au sein de certaines sociétés. Je crois qu'on peut établir un lien direct entre la fragilité d'un État et l'oppression des femmes. La corrélation n'est pas parfaite, mais on s'en approche considérablement.

L'intégration de femmes à notre corps diplomatique, à nos forces militaires et à l'ACDI n'est qu'un élément de l'équation. Il est aussi intéressant de noter que leur seule présence dans ces États fragiles, ces pays d'intervention, est à l'origine d'un débat sur le rôle des femmes dans ces sociétés. En toute franchise, il arrive parfois que cette présence des femmes suffise à irriter, à bien des égards, l'ordre établi dans ces pays. Il s'ensuit que, non seulement les instances

locales doivent réagir à votre simple présence, mais celle-ci a également pour effet d'alimenter le débat dans l'ensemble de la société. Les dirigeants du pays doivent alors expliquer les motifs pour lesquels les femmes sont exclues du processus décisionnel et de toute participation active à l'égard des enjeux nationaux.

J'aimerais bien savoir ce que vous pensez de la valeur stratégique de la présence de femmes en mission au sein des Forces canadiennes, du corps diplomatique canadien et de l'ACDI, par rapport à toute la problématique de l'oppression des femmes.

J'aimerais tout particulièrement connaître votre point de vue au sujet des annonces récentes de M. Karzai. Nous avons investi des milliards de dollars dans ce pays et je présume que nous y avons été dûment représentés par nos meilleurs éléments, mais il semble tout de même y avoir régression. Alors, quelques mots seulement sur la présence de nos femmes dans ces sociétés, notamment en Afghanistan, mais peut-être ailleurs également.

● (1140)

**Mme Kerry Buck:** Celles qui ont osé aller là où l'Homme n'était jamais allé auparavant.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Kerry Buck:** Désolée.

Concernant la valeur stratégique des femmes, j'aurais trois éléments à vous soumettre, fruit de mes réflexions après plus de 20 ans de travail pour la paix et la sécurité.

Les femmes sont un peu comme les canaris dans la mine de charbon. Dans des situations de fragilité de l'État et de transition politique, regardez la place que les femmes occupent au sein de la société et vous pourrez presque prédire la tournure des événements et les conséquences différentes qui s'ensuivront pour les femmes.

Une grande quantité de travail a été accompli au Canada et ailleurs dans le monde relativement aux situations difficiles que peuvent vivre les femmes. Malgré tous ces efforts, la violence sexuelle en situation de conflit perdure à une fréquence alarmante. Nous prenons des mesures pour contrer ce fléau, mais nous devons intensifier nos efforts.

Dans bon nombre d'États fragiles, les femmes sont les moteurs économiques des secteurs agricoles, du marché invisible, et ce sont les secteurs affectés au premier chef en cas de conflit. Elles doivent en outre s'occuper davantage de leur famille, ce qui fait qu'elles sont touchées plus durement du point de vue économique.

Les femmes sont donc comme les canaris dans la mine de charbon. En évaluant leur situation, vous serez mieux à même de déterminer à quel point un pays va se détériorer et dans quelle mesure les femmes seront affectées, car elles sont souvent les plus mal en point.

J'aime bien l'idée que les femmes puissent servir à la fois de modèles et d'irritants auprès de l'ordre établi dans les États fragilisés. Selon moi, ce ne sont pas les femmes occidentales comme nous qui se présentent dans ces pays pour bousculer l'ordre normal des choses qui sont le principal facteur de changement. Ce sont plutôt les femmes des pays en question, et c'est une constatation vraiment importante.

J'ai rencontré — et Chris pourrait vous en parler également — certaines députées afghanes très compétentes, mais chaque fois que je retournais à Kaboul, j'en rencontrais de nouvelles ainsi que des policières différentes à Kandahar. Pourquoi donc? Parce que certaines avaient été assassinées depuis mon dernier voyage là-bas. Cela n'empêchait pas d'autres femmes de se présenter aux élections ou de vouloir devenir policières à Kandahar. Elles font preuve d'un courage tout à fait remarquable. Nous ne pouvons même pas nous comparer à ces femmes qui agissent comme chefs de file, les Égyptiennes de la place Tahrir, etc. Nous voyons que les femmes sont à l'avant-garde de ces changements, et ce sont également elles qui sont les plus vulnérables dans des endroits comme l'Afghanistan. Mais je crois personnellement qu'il faut aussi éviter de les mettre sur un piédestal.

Lors des pourparlers pour la paix d'Arusha à la suite du génocide rwandais, je me souviens d'une ministre tanzanienne qui affirmait avec conviction que le génocide n'aurait jamais eu lieu si le Rwanda avait été dirigé par des femmes. Une Rwandaise est alors intervenue pour soutenir le contraire; des femmes avaient participé au génocide.

Nous devons donc aborder ces questions avec prudence. Les femmes font partie intégrante de la société. Ce ne sont pas toujours elles qui apportent la paix. Lorsque nous planifions une intervention intégrée dans un pays, nous devons prendre en considération les différents rôles que les femmes y jouent, notamment sur la scène politique.

Concernant l'annonce récente de M. Karzai, nous lui avons répliqué assez vertement il y a quelques années lorsqu'il se vantait des progrès réalisés dans son pays et notamment des 300 000 fillettes qui fréquentaient l'école. Certaines de ses prises de position politiques sont inacceptables, et nous l'avons exprimé très clairement à ce moment-là. Nous suivons de très près le dossier actuel pour voir s'il y aura des suites ou s'il s'agit de simples élucubrations.

• (1145)

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** Permettez-moi de vous faire part d'un commentaire que m'a relayé récemment un homme qui suit de très près l'entraînement des officiers qui participent à des missions de paix en Afrique.

Il me disait avoir entendu des dirigeants africains qui s'inquiétaient grandement de la participation de femmes africaines à l'entraînement des forces de maintien de la paix. Ces femmes rentrent ensuite au pays avec une attitude totalement différente, ce qui ne manque pas de causer de nombreux problèmes. Entre autres, certaines en viennent à quitter leur époux. Il en concluait que ce n'était pas une bonne idée d'envoyer ces femmes participer à ces sessions d'entraînement parce qu'elles en reviennent avec toutes sortes d'idées occidentales saugrenues.

Nous devons continuer à faire en sorte que les femmes puissent participer à cet entraînement, mais nous devons également nous rendre compte de ce à quoi elles s'exposent à leur retour dans leur pays.

**Mme Jill Sinclair:** Pour ma part, j'ai un dernier mot à ajouter. C'est une excellente question, mais il s'agit d'un changement social plus général, n'est-ce pas? C'est une question de culture, et c'est l'argument que Marie faisait valoir, à savoir qu'en intégrant des femmes...

Pour en revenir à la question posée plus tôt, je pense que l'exemple du Canada et le modèle selon lequel les femmes dans les Forces canadiennes... Nous travaillons toutes pour les Affaires étrangères et la Défense depuis près de trois décennies, et nous

n'étions pas très nombreuses lorsque nous avons commencé. Au Canada, cela tombe sous le sens depuis longtemps.

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé. Vous êtes tous intervenus pendant plus de huit minutes aujourd'hui.

Monsieur Norlock, vous disposez de cinq minutes.

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Par votre entremise, j'aimerais remercier les témoins d'être venus.

Je suppose que je suis le produit d'un différent ordre de gouvernement. Donc, avant de poser ma question, je vais simplement dire qu'il est bien d'affirmer que nous accomplissons certaines choses mais, ensuite, dans mon univers, on découvre que tous les problèmes qui sont survenus étaient liés à un manque de communication directe.

Ma question s'adresse principalement au MAECI et concerne sa relation avec les FC. Mais ce pourrait être l'inverse. Pour être plus précis, compte tenu de la nature et de la portée des responsabilités que vous assumez dans la planification et l'exécution des efforts de reconstruction dans des États qui ont connu des bouleversements, qu'ils soient liés à une catastrophe naturelle ou à une crise politique, quelle relation entretenez-vous avec les représentants officiels de la Défense nationale? Comment coordonnez-vous vos efforts avec vos homologues de la Défense nationale afin d'assurer une prestation efficace des services?

C'est bien de dire que vous le faites, mais comment vous y prenez-vous? Vous réunissez-vous fréquemment? Le fait de mentionner qu'on envoie une note de service est une chose, mais quelqu'un doit la lire. Vous devez vous assurer que cela a été fait. Quel est le mécanisme officiel prévu à cet effet? Je vous demande de m'expliquer comment vous procédez.

Je vais peut-être poser la question à Mme Buck, à Mme Gervais-Vidricaire, puis à Mme Sinclair.

**Mme Kerry Buck:** Je vais commencer. Dans mon introduction, j'ai dit que nos secteurs d'activité se chevauchaient, et c'est vrai. Il n'y a pas de mécanisme unique. Il y en a des centaines, selon l'enjeu et la façon dont nous devons collaborer à l'administration centrale, sur le terrain ou dans une mission. Je peux vous donner quelques exemples.

Premièrement, en ce qui concerne nos interactions quotidiennes, des sous-ministres aux agents responsables, nos téléphones sont programmés pour que nous puissions nous joindre rapidement, quel que soit l'enjeu en matière de sécurité internationale. Je ne peux pas compter le nombre de fois par jour où les agents de politique à notre échelon communiquent ensemble — moi et Jill ou Marie et Jill. Cela fonctionne plutôt bien, et cela a changé.

• (1150)

**M. Rick Norlock:** Si vous n'y voyez pas d'objection, j'aimerais vous poser une question. Aurais-je raison de dire que vous n'avez pas de façon générale de procéder? En d'autres termes, il n'y a pas de structure officielle. Tout dépend de l'enjeu à régler.

**Mme Kerry Buck:** Eh bien, il y a des structures officielles. J'y arrivais mais, auparavant, je tentais simplement d'expliquer la culture.

En ce qui concerne les États fragiles, un comité de sous-ministres portant sur les États fragiles en conflit se réunit régulièrement. C'est un comité mixte auquel l'ACDI, le MDN et nous participons. Ensuite, il y a des conseils de gouvernance pour les services de police canadiens, par exemple, ou pour le GTSR, bien sûr, etc. Le MDN participe à ces discussions.

Pour ce qui est des opérations militaires particulières, nous constituons des groupes de travail structurés pour gérer des interventions précises. Pour l'Afghanistan, nous avons un groupe de travail intégré.

Ils sont utilisés de différentes manières. Par exemple, dans le cas de la réponse au tremblement de terre en Haïti, le groupe de travail, composé du MDN, de l'ACDI, de nous et d'une variété d'autres personnes provenant de divers organismes gouvernementaux, se réunissait trois fois par jour au début.

Ces groupes de travail sont différents et très structurés.

Je n'entrerai pas dans tous les détails mais, lorsqu'il s'agit d'interagir avec l'OTAN, NORAD, etc., nous disposons de quelques comités très structurés qui nous permettent de concevoir des projets intégrés. Ces comités sont structurés tant au Canada que chez nos partenaires. Puis, nous maintenons toute une série de dialogues politico-militaires ou uniquement militaires avec d'autres pays et nos principaux partenaires. Nous soutenons ces dialogues ensemble, et nous assumons tour à tour la présidence de ces comités. Parfois, nous partageons ce rôle, selon le comité en question.

Nous laissons cent fleurs s'épanouir.

**M. Rick Norlock:** Il y a des protocoles officiels. J'ai horreur de mentionner une situation actuelle parce que, dans mon univers bien entendu, cela donne à quelqu'un d'autre l'occasion de soulever une question que je n'avais pas l'intention d'aborder. Disons que, dans un pays étranger quelconque, quelque chose s'est produit ce matin qui peut obliger le Canada à intervenir directement d'une manière ou d'une autre en raison d'ententes internationales, etc. Lorsque vous arrivez à votre bureau, quelqu'un vous demande-t-il d'appeler quelqu'un d'autre, ou y a-t-il un protocole qui précise que, lorsque ces événements se produisent, vous devez appeler telle ou telle personne pour vous assurer qu'une intervention intégrée est déclenchée, s'il y a lieu?

**Mme Kerry Buck:** Nous allons assurer une intervention intégrée.

**Mme Jill Sinclair:** Oui, c'est ce que nous ferons, en fait.

Votre question est vraiment excellente, et je pense que nous avons tous joué ce rôle assez longtemps pour pouvoir dire que notre relation a évolué énormément. Votre question fait ressortir le fait qu'une culture de collaboration intégrée règne au sein de nos organisations, et que des mécanismes officiels lui permettent de se manifester.

Cette culture existe vraiment, et je ne dis pas cela simplement pour impressionner le comité. Si nous examinons les manchettes le matin et que nous constatons que Tuvalu, ou peu importe l'endroit, est dans une mauvaise posture, la première chose que nous faisons est dire ce qui suit: « D'accord, quelles mesures les Affaires étrangères prennent-elles à cet égard? Que racontent nos ambassades à l'étranger? »

Nos ambassades à l'étranger se comportent comme des équipes gouvernementales intégrées sous la direction des chefs de mission. J'ai déjà parlé de nos attachés militaires; ils relèvent des chefs de mission. Ils participent à l'approche intégrée que le Canada a adoptée pour examiner ces situations. Pendant que nous envisageons les mécanismes d'intervention possibles, nous nous tournons

immédiatement vers les Affaires étrangères. Comment le gouvernement aborde-t-il ces situations? Qu'est-ce qui est logique, selon nous? Que font nos alliés? Quelles ressources le MDN possède-t-il dans cette partie du monde auxquelles nous pourrions faire appel?

L'intégration et la culture de collaboration découlent du fait que nous échangeons des courriels. Par conséquent, nous sommes toujours en rapport. Nous nous expédions mutuellement des copies conformes. Sur le plan stratégique d'analyse et de collaboration, je peux dire que les lignes de démarcation entre les ministères sont totalement invisibles.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Kellway.

**M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD):** Merci, monsieur le président.

**M. Rick Norlock:** J'invoque le Règlement. Le témoin n'a pas eu le temps de terminer sa pensée, et je crois que Mme Gervais-Vidricaire avait quelque chose à ajouter.

**Le président:** Malheureusement, votre temps de parole est écoulé. Pour être juste envers tous les membres du comité, je vais devoir passer au prochain intervenant.

Monsieur Kellway, vous avez la parole.

**M. Matthew Kellway:** Merci, monsieur le président. Par votre entremise, j'aimerais remercier infiniment nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Mme Sinclair a bien réussi, selon moi, à montrer que la stratégie de défense Le Canada d'abord servait de fondement à la disponibilité opérationnelle. Mais je dois admettre que je trouve toujours que la stratégie ne permet pas de mesurer la disponibilité ou d'évaluer celle-ci ou n'importe quelle opération, d'ailleurs, de manière satisfaisante.

En fait, vous me l'avez confirmé aujourd'hui lorsque vous avez dit que cela signifiait que nous devions être prêts à affronter des conditions incertaines et, par conséquent, être prêts à toute éventualité.

À mon sens, cela semble trop difficile à appliquer.

Madame Buck, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé d'assurer le suivi des programmes d'analyse. Mais je me demande sur quoi reposent toutes ces activités sur le plan politique. À l'instar de la Défense nationale, utilisez-vous la stratégie de défense Le Canada d'abord pour justifier sur le plan politique les activités que vous exercez? Voilà la première partie de ma question.

Peut-être pourriez-vous consacrer un peu de temps au maintien de la paix dans votre réponse. Certains témoins qui ont comparu devant nous et des experts — je pense que nous en conviendrons tous — hors de ces murs ont déploré notre manque de participation aux opérations de paix, alors que vous avez parlé ici de notre participation à celles-ci. Ils ont même laissé entendre que nos Casques bleus ne rempliraient même pas un autobus scolaire de nos jours. Notre capacité de participer à des missions de maintien de la paix a pratiquement disparue. Nous ne disposons plus de personnel formé pour maintenir la paix, et nous ne possédons même pas le matériel nécessaire pour participer à des opérations de paix.

De plus, je me demande si vous pourriez nous dire ce que vous pensez de notre état de préparation pour des opérations de paix et de notre capacité à déployer des forces de maintien de la paix en réponse aux problèmes rencontrés par certains de ces États fragiles.

Merci.

• (1155)

**Mme Kerry Buck:** Je vais commencer. Vous avez demandé si la stratégie de défense Le Canada d'abord s'inscrivait dans notre cadre de disponibilité opérationnelle. Oui, elle a été élaborée en consultation étroite avec nous et d'autres membres du système. Alors, la réponse est oui.

Je pense que Jill est mieux placée pour répondre à vos questions concernant l'utilisation de la stratégie de défense Le Canada d'abord en tant que cadre.

En ce qui concerne les opérations de paix, Jill, vous pouvez peut-être commencer, et nous interviendrons si nous souhaitons ajouter quelque chose.

**Mme Jill Sinclair:** La stratégie de défense Le Canada d'abord part du principe selon lequel elle sera encadrée par une approche plus générale adoptée par le gouvernement du Canada. C'est-à-dire que la SDCD n'indique pas que nous interviendrons et participerons à tout, en tout temps. Elle mentionne que nous devons être prêts à envisager l'éventail complet des opérations. Le gouvernement du Canada déterminera où nous irons, quand nous irons là-bas et pourquoi nous le ferons, ainsi que la mesure dans laquelle nous interviendrons. Il nous dira que c'est une priorité, manifestement sur le plan de la politique étrangère, à laquelle il aimerait que nous participions. La SDCD n'a pas une portée très vaste et ne prétend pas que le gouvernement du Canada interviendra partout, en tout temps. La stratégie indique au ministère de la Défense nationale et aux Forces canadiennes ce à quoi ils doivent se préparer. Il va de soi que la SDCD traite également de la capacité, c'est-à-dire de la nécessité de moderniser les forces pour leur permettre de mener ces opérations.

Je ne sais pas si cette réponse est alambiquée, mais elle concerne notre capacité et celle des FC à répondre au désir du gouvernement du Canada de nous déployer quelque part, que ce soit au pays ou à l'étranger, désir qui est fortement appuyé par les Affaires étrangères.

Encore une fois, en ce qui concerne les opérations de paix, j'aimerais qu'un de mes collègues militaires assis à la table atteste en quelque sorte de la véracité de ce que je vais dire. Mais je ne crois pas me tromper en disant que, si un soldat, un pilote ou un matelot est entraîné à participer à toute la gamme des opérations, qui vont des missions de combat aux activités complexes et délicates d'édification d'États en déroute ou d'États fragiles, les compétences qu'ils possèdent et les techniques qu'ils maîtrisent sont les mêmes que celles dont on a besoin pour être en mesure de mener des opérations de paix.

Kerry peut parler des missions, mais c'est la raison pour laquelle les gens que nous déployons partout dans le monde dans le cadre des opérations des Nations Unies suivent le même programme de formation. Ainsi, ils sont capables d'intervenir dans n'importe quelle sorte de milieu, et cela est lié à certaines des questions concernant les cours de sensibilisation aux réalités culturelles et toutes sortes d'autres aspects.

Kerry, je ne sais pas si vous souhaitez parler un peu des enjeux liés à l'ONU.

**Mme Kerry Buck:** À l'heure actuelle, nous participons à 8 des 16 missions actives de l'ONU. Je ne parlerai pas nécessairement d'opérations de « maintien de la paix ». Les opérations de maintien de la paix et les opérations de soutien de la paix sont deux différentes versions des opérations que mène l'ONU. Elles mettent chacune l'accent sur des aspects différents et vont des interventions militaires musclées aux opérations plus élaborées de l'ONU. C'est pourquoi

nous les appelons des opérations de soutien de la paix de l'ONU; c'est le surnom qu'on leur a donné.

En janvier 2012, 198 personnes en uniforme, soit 38 militaires et 160 policiers, étaient affectées à des opérations de l'ONU, tout comme d'autres civils, dont un certain nombre sont spécialisés dans les services correctionnels. Donc, nous participons à ces opérations.

Pour être honnête, une partie de nos efforts — et nous assurons la présidence du Comité spécial des opérations de maintien de la paix établi par l'Assemblée générale — visent à inciter un plus grand nombre de partenaires de l'hémisphère sud à participer avec nous. Cela garantit qu'un plus grand nombre d'intervenants régionaux appuient la notion d'opérations de soutien de la paix, et cela envoie un message politique plus international aux États où l'ONU intervient, en leur montrant que ces opérations sont soutenues à l'échelle mondiale, plutôt qu'à l'échelle occidentale. Par conséquent, nous travaillons vraiment d'arrache-pied pour accroître non seulement le nombre de pays qui fournissent des troupes, mais aussi le nombre de pays qui en assureront le commandement.

• (1200)

**Le président:** Merci.

Passons au prochain intervenant. Monsieur Chisu, la parole est à vous.

**M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie infiniment les témoins qui comparaissent devant notre comité.

Monsieur le président, chers membres du comité, je profite de la Journée internationale de la femme pour rendre hommage au capitaine Nichola Kathleen Sarah Goddard qui a fait le sacrifice ultime. Elle est la première militaire canadienne à avoir été tuée au combat. Elle est morte le 17 mai 2006. Je pense qu'il est très approprié de le mentionner aujourd'hui et de se souvenir d'elle. Je suis allé en Afghanistan en 2007, et je n'ai toujours pas oublié qu'elle a donné sa vie pour notre pays.

J'ai une question à vous poser. Un nombre croissant de missions prennent un caractère international, même si le Canada et nos alliés en coordonnent divers aspects. Je ne m'intéresse pas seulement au niveau stratégique, où il est possible de coordonner ces opérations, mais aussi au niveau tactique.

Je me souviens qu'à Kandahar, il y avait des représentants du MAECI et de l'ACDI. Pouvez-vous nous fournir des précisions sur les leçons que vous avez tirées de la succession très rapide des opérations en Afghanistan et sur la façon dont, selon vous, cette collaboration s'étoffera de plus en plus dans les années à venir? Qu'en pensez-vous?

**Mme Kerry Buck:** En ce qui concerne les leçons que nous avons tirées en Afghanistan, elles sont nombreuses. Mais pour ce qui est de la façon dont nous travaillons ensemble, j'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire que nos priorités politiques, qui déterminent nos priorités en matière de programme, s'appliquaient à l'ensemble du gouvernement. Elles ont été élaborées pour l'ensemble du gouvernement. Le niveau stratégique le plus élevé comprenait donc des paramètres complètement intégrés pour nous permettre de mesurer notre réussite.

En ce qui a trait aux déploiements, les choses se décident vraiment sur le terrain, sur le théâtre des opérations. Quelqu'un a parlé plus tôt de cours de sensibilisation aux réalités culturelles. Les civils et les militaires suivaient une formation commune avant d'être déployés. On offrait tant aux civils qu'aux militaires qui travaillaient sur le terrain des cours communs de sensibilisation aux réalités culturelles. Donc, la formation était conjointe pour les formateurs et les élèves.

Quant à la planification sur le terrain, si vous vous rendez dans une zone pour la débarrasser de ses éléments ennemis et la tenir, évidemment le travail de nettoyage incombera surtout aux Forces canadiennes, mais la zone devra être tenue par une combinaison de forces — les périmètres de sécurité, les services de soutien sécuritaire et les programmes de développement et de sécurité que nous mettons en oeuvre en collaboration avec la GRC et d'autres intervenants. C'est ainsi qu'on tient une zone et qu'on s'assure que les insurgés ne reviennent pas. Pour ce faire, il a fallu que nous planifions conjointement les opérations, puis les déploiements. Nos gens étaient postés dans les quatre bases d'opérations de l'EPR, etc.

Ce sont des leçons que nous avons vraiment prises à coeur. Je n'en parlerai pas maintenant, mais nous l'avons fait dans différentes... comme lors du tremblement de terre en Haïti; nous avons adopté le même genre d'approche.

• (1205)

**Mme Jill Sinclair:** J'ajouterais seulement un mot à cela, parce que Kerry a abordé ce qui, à mon avis, est un enjeu clé: l'instruction préalable au déploiement. Je pense que si nous avons vraiment appris quoi que ce soit sur la façon de préparer les équipes pangouvernementales intégrées, il s'agissait de la formation que nous avons fait suivre aux gens; c'était un entraînement vraiment difficile. Nous avons intégré des civils dans l'environnement d'instruction militaire. Nous avons créé de faux villages afghans. Nous avons organisé des Loya Jirgas. Nous avons organisé beaucoup de jeux de rôles — par équipe intégrée — de sorte que les gens, tout d'abord, ont été exposés à tout. Les militaires à la façon de penser différente des civils et aux enjeux qu'ils soulèvent, et vice-versa. Mais aussi, pour être en mesure de transposer cet aspect communautaire sur le terrain...

Comme vous le savez, lorsqu'on est au niveau tactique, tout cela fonctionne parce qu'on est ensemble sur le terrain et qu'on s'y emploie. Par rapport à nos autres opérations, une des leçons que nous avons apprises en Afghanistan, à mon avis, c'est que nous devons inverser le processus pour nous assurer d'avoir une intégration aussi intensive ici. Je pense que nous faisons des progrès à cet égard.

J'indiquerais aussi que des conseillers diplomatiques accompagnent le personnel militaire et qu'il y a des conseillers militaires avec le personnel diplomatique. Je sais que lorsque Haïti s'est effondré, une des premières choses que nous avons faites a été d'y envoyer un officier supérieur pour travailler avec l'ambassadeur. Nous avons intégré quelqu'un du ministère des Affaires étrangères — et aussi de l'ACDI — au sein du ministère de la Défense parce que nous avions besoin de savoir ce qu'il fallait mettre sur les palettes pour que les gens reçoivent les bons articles. Ce niveau d'intégration au quartier général est une des choses qu'il faut s'assurer de mettre en oeuvre et de préserver quand nous ne participons pas à d'intenses opérations comme ce fut le cas ces dernières années.

**Le président:** Merci. Le temps est écoulé.

[Français]

La parole est maintenant à M. Brahmi.

Vous disposez de cinq minutes.

**M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD):** Merci, monsieur le président. Je tiens d'abord à vous féliciter pour le choix des témoins que vous avez fait aujourd'hui. Il est particulièrement pertinent pour souligner la Journée internationale de la femme.

À ce propos, hier, j'étais invité par le Centre de femmes du Haut-Richelieu, dans mon comté. Lors de mon discours, j'ai souligné qu'il y avait un paradoxe entre, d'un côté, l'amélioration du statut des femmes au Canada et dans les pays occidentaux en général et, d'un autre côté, une détérioration du statut des femmes dans certains pays, et j'ai pris l'exemple de l'Afghanistan.

Ce matin, je suis tombé sur un article très intéressant du *Globe and Mail*, dont le titre est « *Gender apartheid cannot be justified in the name of religion* ». Il s'agit d'un article dans lequel on parle d'un code de conduite qui a été édicté par le Conseil des oulémas d'Afghanistan. Ce conseil comprend 150 membres du clergé afghan. On y trouve une citation assez pertinente, à mon avis, du directeur exécutif d'Oxfam, M. Robert Fox. Cette citation parle du code de conduite qui gère un peu les relations à venir entre hommes et femmes en Afghanistan.

M. Fox dit:

[Traduction]

Bien que le code soit maintenant obligatoire en droit, il arrive à un moment crucial pour les femmes afghanes. Beaucoup sont déjà inquiètes de l'avenir, particulièrement si les pourparlers de paix avec les talibans vont de l'avant.

[Français]

J'aimerais entendre les commentaires de nos trois spécialistes quant au risque de voir se dégrader le statut et les conditions de vie des femmes afghanes si les pourparlers avec les autorités des talibans vont plus avant.

[Traduction]

**Mme Kerry Buck:** La place que les femmes occupent en Afghanistan a toujours été un problème, surtout sous le régime des talibans, évidemment. C'est une société où, depuis très longtemps, les femmes occupent une petite place dans un espace fermé et privé. Dans les années 1980, ou plutôt dans les années 1970, il y a eu une brève période pendant laquelle plus de femmes afghanes fréquentaient l'université. Elles ont la capacité, la volonté et le désir, mais en Afghanistan, c'est vraiment une dure bataille que d'essayer d'aider les femmes afghanes à vivre dans un endroit où elles ne se feront pas assassiner pour avoir occupé une charge publique.

Nous avons fait d'énormes progrès — « nous » étant la communauté internationale — dans notre travail auprès de certains groupes de femmes afghanes et du gouvernement afghan pour que plus de filles fréquentent l'école et que plus de femmes afghanes rallient les rangs de la police militaire. Personne n'a pensé que ce serait facile. C'est particulièrement difficile dans un endroit comme l'Afghanistan.

Je ne sais que dire de plus. Beaucoup de nos programmes ont pour objectif de nous assurer, comme je l'ai dit, que nous aidons les femmes afghanes à trouver cette place. Donc, il y a la formation de policières afghanes et aussi, pour les autres corps policiers, une formation sur les droits de la personne s'appliquant aux femmes. Mais dès le début, après l'éviction des talibans, la communauté internationale est entrée en Afghanistan dans un contexte très difficile.

Nous en convenons, c'est difficile, et cela continuera de l'être. Cela a toujours été difficile, mais nous avons eu certains succès avec les femmes afghanes.

•(1210)

[Français]

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** J'aimerais simplement ajouter qu'en matière de programmation, nous sommes très conscients de ce défi. Par exemple, nous soutenons un projet avec Droits et démocratie qui touche la question des droits des femmes et de leur accès à la justice. C'est une contribution parmi plusieurs.

J'ai bien peur que ce problème ne perdure pendant plusieurs années. Il va falloir continuer d'y travailler, car c'est très préoccupant.

**M. Tarik Brahmî:** Madame Sinclair, voulez-vous ajouter un commentaire?

**Mme Jill Sinclair:** J'ai peu de choses à ajouter.

[Traduction]

Je pense qu'en ce moment, la présence internationale est très importante pour la poursuite de ce débat en Afghanistan, mais en fin de compte, la société doit elle-même épouser cette cause. Donc, je pense que le maintien de la présence internationale, de nos formateurs... quelque 40 pays sont toujours sur les lieux pour les renseigner sur la question. Donc, c'est irréversible. Toutefois, comme Kerry l'a dit, on parle d'un pays qui a traversé d'innombrables épreuves; donc, ce changement culturel considérable... nous devons nous assurer que c'est soutenu et durable, mais en fin de compte, cela relève des Afghans.

Comme l'ont indiqué mes deux collègues, beaucoup de femmes afghanes ont mis leur vie en jeu sur cette question. En conséquence, je ne crois pas qu'elles vont abandonner facilement, mais ce sera une très dure bataille. Comme vous l'avez mentionné, il y a là d'autres forces qui renverseraient rapidement la vapeur si elles en avaient l'occasion, mais elles ne peuvent pas encore le faire.

**Le président:** Merci.

Nous poursuivons avec M. Opitz.

**M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC):** Merci, monsieur le président. Tout d'abord, merci aux témoins d'être ici aujourd'hui. Vous êtes trois des meilleurs experts que je n'ai jamais entendus. Vous êtes très éloquents et vous êtes certainement très bien renseignés sur les sujets.

Je sais que vous avez mentionné plusieurs fois — comme vous l'avez fait à l'instant — que vous aimeriez que vos collègues militaires soient présents, mais je pense que vous êtes bien renseignée sur ce qui se passe chez les militaires. On dirait que vous êtes vous-mêmes des militaires. Je sais que vous travaillez en étroite collaboration avec eux, mais manifestement, c'est une évidence étant donné tout le travail que vous avez accompli sur l'approche pangouvernementale.

J'ai travaillé au Collège des Forces canadiennes. Je ne suis pas certain si certains parmi vous ont suivi le cours.

Avez-vous participé au PSN?

**Mme Jill Sinclair:** Oui.

**M. Ted Opitz:** D'accord; eh bien, voilà. Il s'agit, bien sûr, de nos collègues de partout dans le monde, des officiers des Forces canadiennes et, bien entendu, des fonctionnaires du niveau EX et c'est, à mon avis, une formidable façon d'éduquer et de coordonner. Les avantages liés à tout ce que vous avez appris pendant votre carrière — pendant le cours et maintenant — en démontrent éloquentement l'efficacité parce que vous êtes en mesure, fondamentalement, de changer de rôle avec des gens qui portent l'uniforme — les militaires — et les gens des Affaires étrangères. Et je voulais

aussi vous poser des questions sur l'approche pangouvernementale, mais vous l'avez très bien expliquée plus tôt, et je vous en remercie.

Une des choses que vous avez aussi très bien expliquées, c'est la question du maintien de la paix. Je ne dirais pas qu'il y a une atrophie. Vous avez expliqué en quoi consistent l'entraînement et l'approche pangouvernementale, parce que dans le cadre du maintien de la paix, il faut être prêt à tout. J'ajouterais que la capacité de combat est aussi un facteur de crédibilité pour tout soldat du maintien de la paix. Nous ne sommes pas des gardiens de la paix, à proprement parler. Le maintien de la paix est un des outils dont nous disposons, selon l'endroit dans le monde où nous devons intervenir. Essentiellement, c'est ainsi que cela s'applique. Mais si vous représentez une force crédible, ceux que vous tentez de séparer auront tendance à vous accorder assez de crédibilité, de sorte qu'ils éviteront de s'en prendre à vous, qu'ils respecteront les règles d'engagement, etc.

Je voulais seulement m'adresser à Mme Marie Gervais-Vidricaire pour une minute.

Vous avez été interrompue deux ou trois fois par quelques intervenants. Si vous avez quelque chose à ajouter à la discussion, je veux vous en donner l'occasion.

•(1215)

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** C'est très gentil de votre part. Merci.

Je voulais peut-être parler brièvement de nos interventions en cas de catastrophe naturelle. Lorsqu'un événement se produit — un tremblement de terre, une inondation, peu importe —, il y a ce qu'on appelle des instructions permanentes d'opération, qui ont été établies il y a quelques années et qui sont maintenant très bien reçues par les divers ministères.

Voici comment cela fonctionne. Nous surveillons la situation au MAECI. Si quelque chose survient, un message est certainement envoyé à tous les ministères. S'il s'agit d'une catastrophe importante, nous convoquons immédiatement une réunion de la force opérationnelle, à laquelle la Défense nationale participerait. Puis, s'il s'agit d'une catastrophe vraiment grave, comme celle que nous avons vue en Haïti, disons, une équipe interministérielle est envoyée pour évaluer les besoins, pour savoir s'il faut déployer l'EICC, ou pour connaître les besoins en matière d'aide humanitaire, etc. Tout cela se fait très rapidement. Ensuite, dans l'ensemble des ministères, on discute de la suite des opérations.

Je pense que c'est un exemple concret de la collaboration. Par exemple, j'ai eu l'occasion d'aller au Sri Lanka et en Indonésie après le tsunami. Là-bas, j'ai dirigé l'équipe de reconnaissance et j'ai pu voir directement à quel point cela fonctionne bien. Tout le monde savait ce qu'il avait à faire et connaissait son rôle. Je crois que nous avons vu là une grande réalisation. Les instructions ont été adoptées en 2003, je crois. Cela a eu une grande incidence sur notre fonctionnement. Au chapitre de la disponibilité opérationnelle, je pense que c'est une grande réalisation.

**M. Ted Opitz:** Me reste-t-il du temps?

**Le président:** Très peu.

**M. Ted Opitz:** D'accord; je serai bref.

Madame Buck, madame Sinclair, je vous demanderais, à tour de rôle, de nous faire part de vos recommandations sur le maintien de l'état de préparation ou sur deux ou trois choses essentielles dont il faut tenir compte à cet égard, à votre avis. Quelles sont vos recommandations?

Commençons par Mme Sinclair.

**Mme Jill Sinclair:** J'aimerais avoir plus de temps pour réfléchir avant de répondre à la question. Votre question porte-t-elle sur l'approche pangouvernementale? Est-ce votre question?

Je pense que si nous pouvions avoir plus de latitude en matière d'échange de personnel... parce que rien ne peut remplacer le fait de se mettre à la place de quelqu'un d'autre. C'est toujours difficile, parce qu'on a toujours besoin de son personnel pour les postes d'exécution, mais je pense qu'avoir plus de gens... Au fil des ans, il y a eu des échanges entre les Affaires étrangères et la Défense nationale, mais je pense qu'il serait bien d'en avoir plus.

Il en va de même pour l'amélioration des systèmes informatiques. Il y a des discussions, mais elles devraient être plus aisées; c'est ainsi que cela fonctionne actuellement dans le monde. Étant donné que j'ai travaillé aux Affaires étrangères, je sais qu'on y trouve un système incroyablement complet.

Les TI sont coûteuses. Le MDN peut jouer un rôle. Je ne sais pas exactement dans quelle mesure de tels échanges ont lieu dans l'ensemble du gouvernement, parce que c'est complexe et qu'il faut que ce soit sécurisé, et toutes les choses de ce genre.

Ce sont deux brèves réflexions. Toutefois, comme je l'ai dit, je pense que votre question mérite une réponse plus réfléchie.

**M. Ted Opitz:** Vous pourrez toujours ajouter à cela après la réunion du comité. C'était très bien.

**Le président:** Malheureusement, le temps est écoulé. Nous avons largement dépassé le temps imparti. Je sais que ce n'est pas agréable, mais je dois m'assurer d'être équitable envers tous les députés.

[Français]

La parole est à vous, madame Groguhé.

**Mme Sadia Groguhé (Saint-Lambert, NPD):** Je vous remercie tous les trois de vos commentaires. Ils sont vraiment très appréciés et très intéressants.

Ma question concerne les personnes les plus vulnérables, soit les femmes et les enfants.

En ce qui concerne les femmes, on sait que le viol est de plus en plus utilisé comme arme de guerre dans un grand nombre de pays où il y a des conflits. Je voudrais savoir quelles solutions sont envisagées non seulement pour combattre ce phénomène, mais aussi pour prendre en charge ces femmes. En effet, elles sont victimes une première fois de viol, mais elles le sont aussi une deuxième fois parce qu'elles sont rejetées par leur famille et leur environnement social.

Quant aux enfants, je voudrais savoir si vous avez constaté une diminution de leur enrôlement en tant qu'enfants soldats et, le cas échéant, de quelle façon vous intervenez à ce sujet.

Merci.

• (1220)

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** Ce sont des questions importantes et vastes. Il est certain que cette situation nous préoccupe beaucoup, particulièrement si on pense à un pays comme la République démocratique du Congo où le nombre de viols continue d'être extrêmement inquiétant. On a déjà parlé de ce qu'on fait, sur le plan de la formation, auprès des gens qui sont déployés. Dans ce cas-ci, on parle de déploiements dans le cadre de la mission des Nations Unies, la MONUSCO. Évidemment, les gens qu'on déploie sont sensibilisés à cette question. Ils essaient d'y faire face et de réduire la taille des problèmes. En outre, on fait de la programmation.

Je voudrais vous donner l'exemple d'un projet qu'on réalise en collaboration avec Vision mondiale. Il vise à protéger les enfants et à prévenir la violence sexuelle en République démocratique du Congo. On y a investi 650 000 \$. Plusieurs de nos projets visent à répondre à ce problème.

**Mme Sadia Groguhé:** Mais comment assure-t-on la protection de ces femmes? Est-il possible, concrètement, d'assurer la protection de ces femmes qui, dans certaines régions, sont davantage confrontées à ce type d'actes? Comment établissez-vous des liens avec les gouvernements au pouvoir et les institutions pour faire en sorte de restreindre le plus possible ce phénomène?

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** Ce sont des sujets qu'on a soulevés auprès du gouvernement, de façon bilatérale. Dans le cas de la RDC, par exemple, le gouvernement a établi une politique de tolérance zéro. Je pense que les pressions internationales ont été un facteur de cette décision. Maintenant, il faut que cette politique soit mise en oeuvre. Elle ne l'est pas complètement pour le moment, de toute évidence.

C'est aussi le rôle des missions de maintien de la paix ou des missions de paix. La MONUSCO en est un exemple. La MINUSTAH, en Haïti, cherche aussi à assurer la sécurité. Des abus ont lieu dans divers pays. Essayer de créer un environnement qui prévient ce genre de chose fait partie de la formation de tous ceux qui participent aux opérations de maintien de la paix. Évidemment, ce n'est pas facile et ça reste un problème dans plusieurs pays.

[Traduction]

**Mme Kerry Buck:** Dans le cadre de notre travail avec nos partenaires internationaux sur la création de la capacité civile des États en conflit ou sur la réforme du secteur de la sécurité, nous sommes très conscients qu'il ne s'agit pas seulement de nous assurer que les juges et la police comprennent comment tenter des poursuites et mener des enquêtes liées aux crimes contre les femmes — qui sont propres aux femmes —, mais qu'il faut aussi insister pour s'assurer qu'on y intègre le point de vue de la victime, y compris après les poursuites.

Ensuite, cela va de pair avec une bonne partie de l'aide au développement; nous devons trouver des façons d'améliorer la place qu'occupent les femmes dans la société ainsi que leur situation économique.

Donc, cela fait partie d'un ensemble. Dans le cadre de notre travail sur la réforme du secteur de la sécurité, nous travaillons en étroite collaboration avec l'ACDI pour nous assurer d'établir un lien avec d'autres programmes qui pourraient aider les femmes. Cela touche tous les aspects, c'est-à-dire non seulement la violence sexuelle, mais aussi la traite des femmes, etc.

Je pense que Jill est prête à parler des enfants-soldats, si cela vous convient.

**Mme Jill Sinclair:** Oui, un peu; merci de la question.

Je n'ai pas de statistiques sur la réduction — ou non — du nombre d'enfants-soldats, mais je peux vous dire que depuis la négociation de la convention sur les enfants-soldats, nous avons à tout le moins réussi à établir une nouvelle norme. Donc, je pense que le débat et la sensibilisation sur cette question — et, manifestement, d'extraordinaires Canadiens ont sensibilisé les gens à ce problème, avec le général Dallaire... Par exemple, je sais que lorsqu'il est déployé, le personnel des Forces canadiennes reçoit une formation sur la convention sur les enfants-soldats, pour qu'il sache les reconnaître et les traiter différemment.

Je ne connais pas les statistiques; cependant, j'ai le fort sentiment que depuis l'adoption de la convention, il y a 18 ans environ, ou quelque chose...

Est-ce depuis plus longtemps?

Quoi qu'il en soit, depuis l'entrée en vigueur de la convention, une norme a été établie et, comme vous le savez, c'est une première étape extrêmement importante, à tout le moins.

• (1225)

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

[Traduction]

Madame Gallant, c'est votre tour.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Merci, monsieur le président.

Du jour au lendemain, il semblerait qu'une génération s'est éveillée à ce qui se passe ailleurs que sur sa page Facebook. En tant que députés, nous avons eu une explosion de courriels, de messages texte et un bombardement dans l'univers Twitter au sujet des agissements de Kony, le seigneur de guerre ougandais. Son Armée de résistance du Seigneur procède à l'enlèvement systématique des enfants pour mener sa campagne de terreur, ce qui a incité la génération du « moi » à demander au Canada d'intervenir.

Nos militaires seraient-ils prêts à intervenir dans une telle situation et dans quelle mesure serait-ce dans notre intérêt national?

**Mme Jill Sinclair:** Si vous le permettez, monsieur le président, j'aimerais que le ministère des Affaires étrangères commence, parce que votre question démontre très clairement que la décision ne relève ni du MDN ni des Forces canadiennes; c'est une décision de politique étrangère.

Kerry, voudriez-vous commencer?

**Mme Kerry Buck:** Ce problème existe depuis longtemps, non seulement dans le Nord de l'Ouganda, mais aussi dans le Sud du Soudan, et bien avant le référendum qui a divisé le Soudan pour créer un nouveau pays.

Il s'agit d'un problème grave que la communauté internationale essaie de résoudre depuis longtemps. Quelques progrès ont été réalisés, et nous avons employé plusieurs moyens pour y arriver.

Au fil des années, on a répété les efforts de médiation, pour la plupart discrets, en vue de convaincre les seigneurs de la guerre — car il ne s'agit pas seulement de Kony, mais de tout un réseau — d'abandonner le pouvoir. On a aussi mis sur pied des programmes visant à renforcer la sécurité, mais aussi la sensibilisation, dans certaines des collectivités où des enfants avaient été enlevés. Comme je l'ai dit plus tôt, les partenaires internationaux participaient aussi activement.

On s'est efforcé, en collaboration avec des partenaires internationaux, de récupérer les enfants et de les aider à réintégrer leur collectivité. De nombreux États ont contribué à cette entreprise, y compris des États de la région.

L'Ouganda n'est pas... Il existe quelques forces positives au sein du gouvernement de l'Ouganda avec lesquelles nous avons déjà tenté de collaborer — par exemple, la Commission des droits de la personne, etc. —, afin de régler le problème. On a réalisé certains progrès; la situation n'est pas désespérée. Cela passe, comme je l'ai dit, par nos programmes d'aide au développement et par ceux de nos partenaires, et par nos programmes axés sur la sécurité. Nous avons

aussi recours à des instances diplomatiques, que nous finançons ou mettons sur pied nous-mêmes, selon le contexte.

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** J'aimerais seulement ajouter que le Canada préside aussi un groupe d'amis à New York; ils travaillent sur le dossier des enfants dans les conflits armés. Nous joignons nos voix à d'autres pour demander à ce qu'on oblige les transgresseurs récidivistes à rendre des comptes. Ce groupe est aussi en contact avec le Comité des sanctions afin de déterminer ce qu'on peut faire de plus pour améliorer la situation.

**Mme Cheryl Gallant:** Madame Sinclair, alliez-vous...

**Mme Jill Sinclair:** Je pense que cela démontre qu'il existe plusieurs façons d'intervenir pour influencer sur une situation. Dans ce cas-ci, on travaille sur le plan démocratique et social, en passant par l'aide au développement. Plusieurs pays travaillent sur le dossier, et des ONG s'en occupent sur le terrain. Nous attendons donc de savoir si les Forces canadiennes pourraient les aider sur le terrain — dans ce cas-ci, pour le renforcement des capacités ou autre chose. Il s'agit d'avoir une approche intégrée à l'égard de la gestion de conflits, et le comité se concentre bien évidemment sur la disponibilité opérationnelle.

Nos outils de mobilisation doivent être prêts; cela va du domaine diplomatique jusqu'aux chasseurs qui sont prêts à être déployés.

• (1230)

**Mme Cheryl Gallant:** En ce qui concerne les filles soldates dont vous avez parlé, existe-t-il des programmes d'échange ou a-t-on envoyé au Canada certaines de ces jeunes filles qui ont été rejetées par leur famille?

**Mme Kerry Buck:** Je n'ai pas tous les renseignements au sujet de nos programmes touchant ce dossier. Si vous êtes d'accord, je pense qu'il serait utile, monsieur le président, de vous revenir avec quelques éclaircissements sur la façon dont le Canada et d'autres partenaires se sont occupés de ce dossier; nous obtiendrons ces renseignements auprès de l'ACDI et de certains de nos programmes.

**Mme Cheryl Gallant:** Le Canada est déjà présent dans plusieurs pays d'Afrique. Comment cela nous aide-t-il à être prêts à faire face à l'incertitude mondiale qui a été mentionnée plus tôt?

**Mme Kerry Buck:** Nous avons participé, un peu partout en Afrique, à plusieurs opérations de soutien de la paix de l'ONU.

**Mme Cheryl Gallant:** En fait, cela soulève une question pour la défense, si nous avons du personnel de la Défense nationale là-bas. Je m'intéresse à la disponibilité opérationnelle.

**Le président:** Madame Sinclair, pourriez-vous répondre brièvement?

**Mme Jill Sinclair:** Nous avons nos attachés militaires et nous préparons la disponibilité opérationnelle en comprenant quelles sont les forces en jeu, qui sont les acteurs, et ce qui pourrait nous être utile si on avait besoin de nous pour faire quelque chose ou qu'on nous ordonnait de le faire.

**Le président:** Monsieur Alexander, vous terminez la deuxième série de questions.

**M. Chris Alexander:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais poser à mes anciens collègues plusieurs questions concernant des dossiers très importants. Je leur serais reconnaissant de me donner des réponses très brèves, car j'aimerais qu'on les ajoute au compte rendu.



Tout d'abord, une question de fait. Vous avez mentionné des missions auxquelles participe notre personnel. Des Canadiens participent-ils à la nouvelle mission de l'ONU en Libye?

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** La réponse est non.

**Mme Kerry Buck:** À notre connaissance, aucun Canadien n'y participe, mais certains sont en Libye pour s'occuper, en coordination avec l'ONU et sous sa direction, d'un grand nombre de programmes.

**M. Chris Alexander:** Je comprends. Il est important que nous sachions cela.

Deuxièmement, vous avez mentionné l'étendue de nos relations en matière de formation. Certaines d'entre elles sont à très petite échelle, avec plus de 60 pays, comme vous l'avez mentionné, je pense. La formation des militaires et de la police dans les États fragiles constitue manifestement un élément important de la prévention de conflits et, dans certains cas, de leur résolution. Pensez-vous que nous en faisons assez de ce côté? Donnez-nous votre avis personnel... ou professionnel.

**Mme Jill Sinclair:** Il y a toujours place pour de la formation supplémentaire, évidemment. Nous faisons un travail fantastique avec les moyens dont nous disposons, et nous le faisons en tant qu'équipe pangouvernementale.

**M. Chris Alexander:** C'est formidable.

En ce qui concerne les sanctions, nous dépendons des pressions diplomatiques exercées sur le régime de sanctions, peut-être plus que jamais auparavant en Syrie, en Iran et dans de nombreux autres endroits. Il existe des régimes de sanctions pour les talibans et al-Qaïda depuis longtemps, et je pense que le comité de sanctions, à New York, est plus occupé que jamais. Pensez-vous qu'on a fait ce qu'il fallait pour moderniser les outils de sanctions pour qu'ils soient adaptés aux événements issus d'une économie qui s'est mondialisée, etc.? Ou devrait-on s'attarder sur la question prochainement? C'est en lien avec notre conversation sur la disponibilité opérationnelle, car la disponibilité opérationnelle des militaires et tous les déploiements récents les concernant ont fait partie d'un régime de sanctions.

**Mme Kerry Buck:** Il y a différentes sources de sanctions. Je crois — fermement — que si vous ajoutez la panoplie de sanctions de l'ONU qui peuvent être mises en oeuvre en vertu du chapitre VII aux sanctions établies en coordination avec des États aux vues similaires, alors vous pouvez régler certaines de vos préoccupations relatives à la sécurité en utilisant ces sanctions.

Pouvons-nous les régler complètement? Pour être franche, cela dépend de la situation. Les sanctions doivent cibler la source de l'instabilité. Par exemple, en ce qui concerne les sanctions appliquées à l'Iran, le Canada est un chef de file. En effet, nous avons mis en oeuvre les sanctions de l'ONU fondées sur six résolutions de son Conseil de sécurité. En plus, nous avons accompli plusieurs autres choses afin de veiller à ce qu'aucune des composantes du programme nucléaire de l'Iran ne provienne du Canada.

Il faut donc ajouter toute une série de mesures mises en oeuvre en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales à ces sanctions prescrites par le Conseil de sécurité. Mais en même temps, nous travaillons avec des partenaires afin d'augmenter l'appui à l'égard de ces sanctions et pour les durcir; il s'agit donc de faire pression pour obtenir un embargo pétrolier et faire en sorte que les sanctions proviennent de l'extérieur du petit groupe d'États occidentaux, afin d'en accroître la portée. Donc, un régime de sanctions, oui...

• (1235)

**M. Chris Alexander:** Nous avons donc innové dans ce domaine.

J'ai une dernière petite question.

L'Institut international d'études stratégiques, à Londres, a publié, hier, un rapport qui souligne que cette année, pour la première fois, les dépenses militaires de l'Asie vont dépasser celles des pays européens. Nous avons déjà discuté du changement de cap d'Obama, qui se tourne maintenant vers l'Asie, et certains témoins ont laissé entendre qu'une course aux armements était lancée sur ce continent. Sommes-nous prêts pour cela?

**Mme Jill Sinclair:** Oui, certains universitaires ont dit qu'une course aux armements avait été déclenchée en Asie. Engage-t-on des dépenses dans le domaine de l'armement? Absolument. Cela fait-il partie d'un effort de modernisation? Oui, absolument. Cette modernisation est-elle menée par certains joueurs de la région qui se modernisent et qui ont toujours affirmé qu'ils allaient le faire? Oui, c'est le cas de la Chine. Mais sommes-nous prêts à affronter une course aux armements? Examinons l'envers de la médaille, Chris.

Il y a le Forum régional de l'ANASE, les efforts entrepris dans chacun de ces pays, ce qui est sans précédent dans le cas d'une région qui n'a jamais participé à des discussions multilatérales. Il y a aussi la réunion des ministres de la Défense de l'ANASE. Le dialogue est donc beaucoup plus présent. Cela ne signifie pas que vous devriez cesser de vous inquiéter au sujet de l'augmentation des dépenses dans le domaine militaire, mais les militaires se bâtissent toujours une capacité. C'est l'intention des gouvernements d'avoir recours à cette capacité qui vous inquiète vraiment, et c'est ce que nous devons analyser.

**Mme Kerry Buck:** Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter qu'on parle beaucoup d'une stratégie de changement de cap vers l'Asie. Nous avons toujours été une nation du Pacifique autant qu'une nation de l'Atlantique. Il n'y a pas d'OTAN pour l'Asie, mais nous avons un certain nombre de choses, non seulement le Forum régional de l'ANASE, mais tout un éventail de dialogues, que ce soit entre les politiciens et les militaires ou entre les militaires eux-mêmes, avec des partenaires importants de l'Asie, c'est-à-dire le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, etc.

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé.

Avant d'entamer la troisième série de questions, j'aimerais ajouter quelque chose.

Pendant que nous parlions de disponibilité opérationnelle, nous avons discuté des leçons apprises, de l'approche pangouvernementale que nous déployons toujours au sein d'une coalition internationale. À mon avis, une chose que le Canada fait extrêmement bien, c'est de s'occuper des questions de susceptibilité culturelle. Malheureusement, en Afghanistan, des décisions absurdes concernant la destruction de livres sacrés ont été prises récemment, ce qui a engendré des répercussions importantes.

Comment cette situation a-t-elle évolué ces dernières semaines? J'aimerais le savoir. Et j'aimerais savoir ce que nous faisons en tant que nation afin d'encourager nos partenaires internationaux à suivre une formation culturelle appropriée, afin que ce genre de circonstances ne se reproduisent plus.

**Mme Jill Sinclair:** Merci, monsieur le président.

En ce qui concerne la communication avec les partenaires internationaux, je pense que j'ai déjà dit, en réponse à une question précédente, que la mission du Canada en Afghanistan — c'est-à-dire la façon dont nous sommes engagés auprès des collectivités locales et la façon dont nous avons préparé nos gens avant de les envoyer — constitue un modèle d'excellence. Je peux vous dire qu'au cours des négociations organisées par l'OTAN et la FIAS, des pays viennent nous voir pour profiter des leçons que nous avons apprises, de nos pratiques, et de la façon dont nous préparons nos gens. De nombreuses délégations viennent apprendre de nous, car nous avons réussi dans ce domaine, et c'est grâce à une bonne formation et à une bonne préparation. Il s'agit de situations très instables, et les gens doivent être sensibilisés aux nombreuses susceptibilités qui existent dans ces sociétés.

**Le président:** Nous nous retrouvons dans cette situation aujourd'hui en raison de décisions qui ont été prises par nos partenaires de coalition. Cela a miné notre capacité de formation et de stabilisation sur le terrain. Les soldats associés à cette formation en subissent les conséquences, mais aussi nos diplomates et nos fonctionnaires des ministères qui font partie de l'équipe de reconstruction. Lorsque nous parlons d'approche pangouvernementale et de collaboration avec nos partenaires internationaux, quels types de discussions avons-nous avec nos partenaires de coalition, avec la FIAS?

• (1240)

**Mme Kerry Buck:** Au sein de la FIAS à Bruxelles — et un peu au siège de l'OTAN, mais encore plus sur le terrain —, on a mené des discussions intenses avec tous les acteurs de la chaîne de commandement, et aussi avec les civils, au sujet de la réponse appropriée à l'incident au cours duquel on a décidé de brûler le Coran. On évalue s'il y a eu des lacunes dans le processus décisionnel et on détermine la cause de l'incident, mais on examine aussi la façon d'atténuer les dommages auprès de la population afghane — c'est-à-dire qu'on met sur pied une stratégie de communication avec les Afghans afin de leur expliquer clairement qu'il s'agit d'une grave erreur et qu'on ne voulait pas manquer de respect à l'islam.

En même temps, nous empruntons les voies diplomatiques pour discuter avec certains États musulmans, afin de répéter à quel point nous regrettons que quelque chose de ce genre se soit produit, et nous veillons surtout à communiquer clairement qu'il ne s'agissait pas d'un message de la FIAS, de ses alliés ou de ses partenaires. Des erreurs peuvent se produire, et c'était une erreur. Je pense que l'OTAN a été assez claire sur le fait qu'il s'agissait d'une erreur. Nous avons parlé aux gens du nouveau gouvernement de la Libye et à d'autres, pour leur demander comment nous pouvions les aider, et comment ils pouvaient nous aider à gérer les répercussions engendrées par cet incident.

**Le président:** Lorsque nous nous préparons à parler de la disponibilité opérationnelle pendant les travaux avec nos partenaires de coalition, de quoi parlons-nous exactement?

**Mme Kerry Buck:** Cela fait partie d'une approche globale que nous avons adoptée, mais il y a toujours des erreurs — et nous allons continuer à suivre une formation de sensibilisation aux différences culturelles — lorsqu'on déploie des missions dans une région et qu'il y a des écarts culturels entre les gens qui sont déployés et la population locale.

J'ai dit plus tôt que nous essayons de veiller à ce que les pays de l'hémisphère Sud... le bassin de pays qui fournit des troupes est plus grand. Il ne s'agit pas seulement de partager le fardeau, mais aussi du

message politique et de faire en sorte que les troupes soient préparées lorsqu'elles sont déployées. L'une des raisons pour lesquelles le Canada a été omniprésent en Haïti — et il y a un grand nombre de déploiements en Haïti dans le cadre de la MINUSTAH et la réforme de son secteur de la sécurité, etc. —, c'est notre nature bilingue. Nous avons aussi le Code civil et nous pouvons collaborer avec les Forces haïtiennes, par exemple la police haïtienne, mieux que d'autres nations.

La sensibilisation culturelle est intégrée à toutes les formations que nous offrons aux troupes que nous déployons. Nous continuons d'en faire plus à ce sujet. Il s'agit de déployer les troupes appropriées, afin de minimiser l'écart culturel. Nous avons tous travaillé en ce sens pendant la dernière décennie, et nous allons continuer de le faire.

Des erreurs se produisent. Il s'agit d'une erreur très malheureuse, mais nous travaillons avec nos partenaires de l'OTAN afin d'atténuer les dommages.

**Le président:** J'aimerais enchaîner avec une brève question.

Est-ce que les opérations à Kaboul sont revenues à la normale en ce qui concerne nos troupes et la formation?

**Mme Jill Sinclair:** Oui.

**Le président:** Elles ne pensent pas qu'une menace plane toujours.

**Mme Jill Sinclair:** Nous pensons qu'il y a...

**Le président:** Il y a toujours une menace, je comprends cela, mais les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons...

**Mme Jill Sinclair:** Les choses sont revenues à la normale en ce qui concerne les opérations.

**Le président:** Ma dernière question s'adresse au MAECI.

Lorsqu'on parle de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, l'un des éléments clés est notre souveraineté dans l'Arctique. Quel rôle joue le MAECI pour appuyer la Stratégie de défense Le Canada d'abord en tenant compte de notre rôle dans l'Arctique?

**Mme Kerry Buck:** Je vais commencer à répondre à la question, mais Jill pourra certainement approfondir le sujet. Elle s'occupait de ce dossier, et je n'y travaillais pas directement, à l'époque.

Je vais vous donner un exemple. L'entente sur la recherche et le sauvetage dans l'Arctique est un bon exemple de la collaboration étroite entre les deux ministères qui s'occupent de l'Arctique. Il a été négocié par le Conseil de l'Arctique auquel nous siégeons au MAECI. La délégation canadienne était dirigée par le ministre de la Défense sous la direction du lieutenant-général Lawson, qui avait notre appui et celui de la Garde côtière canadienne. C'est, en gros, la façon dont nous coordonnons les affaires du gouvernement au sujet de l'Arctique.

Je pense que je vais m'arrêter ici.

**Mme Jill Sinclair:** J'aimerais ajouter rapidement — et Kerry et Marie, n'hésitez pas à intervenir — que la politique étrangère pour le Grand-Nord, c'est-à-dire l'approche globale du gouvernement envers l'Arctique, établit les paramètres généraux de la stratégie de défense Le Canada d'abord et du rôle des Forces canadiennes dans le dossier de la souveraineté dans l'Arctique. Il y a un lien très étroit: pensons, par exemple, au travail que fait le ministère des Affaires étrangères au sein du Conseil de l'Arctique. Nous maintenons une communication très, très étroite avec Affaires étrangères pour renforcer notre mandat et notre mission en ce qui concerne la souveraineté dans l'Arctique. Les deux ministères travaillent en étroite collaboration.

De plus, Affaires étrangères — et là, vous pouvez intervenir — compte un centre à Oslo qui s'occupe de questions relatives à l'Arctique. Les agents canadiens qui travaillent là-bas nous tiennent au courant de la situation, ce qui nous aide à remplir notre mandat concernant la souveraineté dans l'Arctique.

Bien entendu, il y a aussi notre travail du point de vue strictement militaire. Bref, les liens sont tricotés serrés dans ce domaine.

•(1245)

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à notre troisième série de questions. Allez-y, madame Moore.

[Français]

**Mme Christine Moore:** J'aimerais aborder des questions un peu différentes et profiter par le fait même de la présence de Mmes Vidricaire et Sinclair.

Si on considère l'histoire des Forces canadiennes, on peut dire que l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe est une unité relativement nouvelle. On a eu l'occasion de discuter avec le commandant. Il nous a expliqué que les membres de cette unité n'étaient pas tous réunis physiquement, qu'on s'assurait de les garder en disponibilité et qu'on pouvait les déployer. À votre avis, est-ce la meilleure solution, sur le plan de la disponibilité opérationnelle, ou est-ce que les membres devraient plutôt se trouver au même endroit?

Par ailleurs, j'ai lu rapidement que dans une situation donnée, une équipe était prête à répondre à une demande, mais que comme aucun aéronef n'était disponible pour transporter la machine servant à transformer l'eau, l'opération avait dû être retardée un peu. Croyez-vous que cette unité devrait disposer d'avions sur place ainsi que d'un équipage en disponibilité de façon à ce que ses besoins soient comblés et qu'elle puisse répondre plus rapidement en cas de désastre naturel? Quel bilan faites-vous de cette unité?

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** En me fondant sur l'expérience directe que j'ai vécue dans le cas du déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, ou EICC, je vous dirais que c'était très satisfaisant. On a très rapidement été prêt à partir pour aller évaluer les besoins. Envoyer une équipe de reconnaissance pour discuter des modalités de déploiement de l'EICC se fait très rapidement, mais pour que l'EICC elle-même s'installe sur place avec tout son matériel, ça prend tout de même un certain temps.

Dans le cas du Sri Lanka, par exemple, la première étape consistait à se rendre sur place et discuter avec les autorités locales pour s'assurer qu'elles étaient favorables à ce déploiement. On ne peut pas procéder à un déploiement sans cet accord. Il fallait voir où ce serait le plus utile. Il fallait donc faire là un travail diplomatique, en quelque sorte, un travail de reconnaissance. J'ai été étonnée de voir à quel point on pouvait le faire rapidement. En effet, en une journée et demie, on a réussi à obtenir une recommandation pour le premier ministre précisant à quel endroit on pourrait se déployer. Par la suite, il a fallu une dizaine de jours ou deux semaines pour acheminer tout ce qui était nécessaire.

Il y a toujours moyen d'améliorer les choses, mais la façon dont on est structuré en ce moment me semble convenir face aux besoins qui surgissent.

[Traduction]

**Mme Jill Sinclair:** Merci. J'aimerais simplement ajouter quelque chose à ce que Marie a dit. Je partage son opinion sur l'efficacité de l'EICC.

Vous avez demandé s'il vaut mieux se doter d'une unité permanente prête à être déployée ou continuer de procéder comme nous le faisons maintenant. Si l'on se fie aux résultats d'opérations successives, force est de constater que notre approche actuelle permet des interventions rapides. En fait, on doit garder tout le monde en disponibilité pour faire face à des situations d'urgence en tout temps. L'important, c'est d'assurer une disponibilité opérationnelle maximale pour pouvoir intervenir très rapidement en cas de crise, si cela s'avère nécessaire. Nous y sommes parvenus avec succès.

Comme Marie l'a mentionné, un élément important du processus de l'EICC est l'équipe d'évaluation qui se rend sur les lieux. Il arrive souvent que les membres de ces équipes, habituellement dirigées par Affaires étrangères, nous disent: « Vous savez quoi? Il y a en fait des moyens de transport commerciaux plus rapides. Le pays ne souffre pas d'une pénurie alimentaire. Vous n'avez pas besoin de nous envoyer des denrées par avion à partir du Canada ou d'ailleurs. » Cette étape d'évaluation, qui précède le déploiement même de l'EICC, s'est révélée une très bonne méthode pour réagir rapidement, efficacement et adéquatement à une crise.

En ce qui concerne l'équipement — et une fois de plus, je vais m'en remettre à mes collègues militaires —, je dirais simplement que depuis notre acquisition des C-17, il ne fait aucun doute que nous avons beaucoup amélioré notre capacité de transport aérien stratégique: nous pouvons transporter des choses, en peu de temps, vers des endroits situés à l'autre bout du monde. Il s'agit d'un nouvel outil vraiment important pour notre capacité d'intervenir rapidement et efficacement.

•(1250)

[Français]

**Mme Christine Moore:** Considérez-vous qu'un C-117 et un équipage devraient être réservés à l'EICC afin de répondre à ses besoins rapidement?

[Traduction]

**Mme Jill Sinclair:** Le fait d'être dispersés ne nous empêche pas de nous rassembler rapidement, comme vous l'avez vu lors de votre visite à Kingston. À mon avis, cette approche s'est avérée fort efficace.

[Français]

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé.

[Traduction]

Monsieur Alexander, c'est vous qui poserez la dernière question de la journée.

**M. Chris Alexander:** Merci beaucoup.

Je vais poser une seule question, et M. Chisu aura peut-être l'occasion d'en poser une autre très brièvement.

Je me suis dit que nous ne devrions pas terminer la séance sans avoir parlé du conflit et de la crise profonde en Syrie. Bien entendu, la décision du Canada de procéder à une intervention plus musclée, par l'entremise de sanctions, serait une décision politique.

Ma question porte sur la disponibilité opérationnelle de nos militaires et, dans une perspective pangouvernementale, notre capacité de répondre aux appels, dans l'éventualité où on nous demande de resserrer les sanctions ou d'intervenir sur le terrain de façon plus poussée pour fournir de l'aide humanitaire ou autre. D'après les nombreuses propositions qui circulent, la communauté internationale pourrait fort bien être appelée à intervenir davantage. Personne ici ne peut faire fi du bilan des morts, surtout compte tenu du fait que certains d'entre nous ont contribué à l'élaboration de mesures ou cherché à faire respecter le principe de la responsabilité de protéger. Tous les parlementaires sont de plus en plus inquiets de la situation.

Par ailleurs, nous avons appris aujourd'hui qu'il risque d'y avoir une défection de haut niveau au sein du gouvernement syrien. À mesure que les sanctions se resserrent, la situation pourrait changer.

Quel type de planification d'urgence prévoit-on pour assurer la disponibilité d'options et de ressources destinées à éclairer les décisions politiques qui seront prises plus tard?

**Mme Kerry Buck:** Je pense qu'il faut aborder votre question dans une perspective générale, parce que la disponibilité opérationnelle en vue d'une intervention en Syrie doit inclure une gamme de facteurs.

Sommes-nous prêts sur le plan des sanctions? Oui. Le 25 janvier dernier, nous avons adopté une cinquième série de sanctions contre le régime Assad. Sommes-nous prêts sur le plan de l'aide humanitaire? Oui. Nous avons annoncé notre intention d'accroître l'aide humanitaire, et nous travaillons avec nos partenaires pour faire pression sur le régime Assad et assurer un espace humanitaire nous permettant d'offrir cette aide.

Sommes-nous prêts sur le plan de la diplomatie? Oui, dans la mesure du possible. J'ai deux commentaires à faire à ce sujet. D'abord, je trouve que la Ligue arabe joue un rôle de leadership très important — c'est presque un point tournant historique — et qu'il est crucial d'avoir, dans la région, des partenaires qui mènent l'offensive contre Assad.

Deuxième point: la réunion du groupe des Amis de la Syrie, à laquelle le ministre Baird a assisté à Tunis il y a deux semaines, est une coalition internationale très importante qui permet d'exercer plus de pression sur Assad, mais celui-ci semble avoir pris une décision stratégique qui va trop loin. Il s'accroche au pouvoir jusqu'à ce qu'il en soit chassé au prix d'une violence extrême. Voilà le contexte dans lequel on se trouve à l'heure actuelle. Par conséquent, les efforts de diplomatie que nous déployons visent à faire pression sur un homme qui est déjà acculé au pied du mur. De plus, nous avons de sérieuses réserves à l'égard de la Russie parce qu'elle n'a même pas permis au Conseil de la sécurité de l'ONU de condamner suffisamment la situation. Voilà donc le contexte dans lequel nous travaillons.

Pour ce qui est de la disponibilité opérationnelle des militaires, je me contenterai de faire valoir un point: la Syrie, ce n'est pas la Libye. Il s'agit d'une situation d'une ampleur complètement différente. Je n'en dirai pas plus. Pour le moment, nous mettons tous l'accent sur la voie diplomatique et nous exerçons des pressions extrêmes sur Assad et sur son régime.

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** J'aimerais ajouter que, bien entendu, nous examinons déjà ce que nous pourrions faire sur le plan de la programmation une fois la situation nous le permettra. Entre-temps, nous offrons de l'aide, par exemple, au Département des affaires politiques de l'ONU pour appuyer les efforts de Kofi Annan, qui est l'envoyé spécial. D'ailleurs, nous venons d'annoncer au département que nous lui accorderons 250 000 \$ à cette fin.

•(1255)

**Mme Jill Sinclair:** Pour conclure, vous avez demandé si nous faisons de la planification d'urgence. Sachez que les ministères de la Défense et les militaires en font constamment. Nous en sommes obsédés: nous cherchons toujours à savoir ce qui se passe, où sont déployés nos biens et quel est notre niveau de disponibilité opérationnelle. Je rappelle aux membres du comité la présence du *Charlottetown* en Méditerranée. C'est toujours bon d'avoir un navire dans des régions difficiles. Si jamais le gouvernement décidait de nous demander quoi que ce soit en cas d'urgence, nous examinerions la situation et verrions quelles options nous pourrions lui proposer.

**Le président:** Merci.

Il nous reste très peu de temps, mais je voudrais poser une brève question complémentaire avant de lever la séance.

Plus tôt au cours de la présente session, le comité a eu l'occasion d'assister à un entraînement des Forces canadiennes à Wainwright. Une de nos constatations, c'était qu'on avait recours à des acteurs pour jouer le rôle des agents de l'ACDI et du MAECI. L'entraînement fait partie intégrante de la disponibilité opérationnelle. Même si nous parlons ici des Forces canadiennes, il n'en demeure pas moins que nous avons une approche pancanadienne. Que fait la fonction publique, du point de vue du MAECI et même au sein du ministère de la Défense nationale, pour s'assurer que tout le monde reçoit un entraînement de haut niveau en matière de disponibilité opérationnelle et de déployabilité, au même titre que les membres des Forces canadiennes?

**Mme Kerry Buck:** Tout d'abord, en ce qui concerne le fait d'assurer le même niveau de déployabilité, nous veillons à ce que les civils soient prêts à être déployés. Quand il s'agit d'exercices d'entraînement comme ceux à Wainwright, on ne peut pas toujours fournir une formation intégrée à tout le monde; on doit faire des choix, parce qu'il y a un déséquilibre entre le nombre de militaires qui sont déployés et le nombre de civils. C'est ainsi que les choses se passent, et dans la plupart des opérations, c'est ainsi qu'elles devraient se passer. Alors, on évite, dans la mesure du possible, de s'absenter des séances de formation, mais cela arrive à l'occasion à cause de ces déséquilibres. On n'y peut rien.

Nous avons pris un certain nombre de mesures pour nous assurer que nos gens sont prêts. Par là, j'entends aussi les autres civils que nous aidons à coordonner dans l'ensemble du gouvernement.

Permettez-moi de vous parler de cinq mesures. Premièrement, le programme de sécurité nationale des Forces canadiennes est un programme de haut niveau qui dure 10 mois. Le tiers des participants sont actuellement des fonctionnaires, notamment — si je ne me trompe pas — quatre agents de notre direction générale. Nous y participons, nous aussi. J'y suis allée à quelques reprises pour offrir des cours de formation dans le cadre du programme. Il y a donc une intégration sur le plan de la formation.

Deuxièmement, comme je l'ai dit, les agents du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction, qui relève du bureau de Marie, offrent régulièrement des cours aux militaires sur la collaboration et le leadership entre les civils et les militaires, non seulement dans ce programme, mais aussi dans d'autres.

Troisièmement, nous menons des exercices d'entraînement conjoints entre les organismes civils et les Forces canadiennes sur les interventions humanitaires en cas de catastrophes naturelles. Nous avons des listes de participants. Nous mettons à jour constamment des listes de personnes-ressources. Alors, si un autre grave tremblement de terre survient, tout le monde se connaît déjà. Ce n'est pas axé sur la personnalité. Nous connaissons les compétences et nous entraînons ces gens ensemble; ils sont donc au même niveau.

Quatrièmement, nous exécutons des exercices particuliers avec l'EICC sur ces mêmes aspects.

Cinquièmement, nous travaillons à institutionnaliser la liaison entre le MDN et le MAECI pour assurer une intégration de la culture organisationnelle.

Nous cherchons également à créer une approche plus systématisée pour nos déploiements civils, et c'est un travail qui suit son cours. Nous y travaillons depuis longtemps. Nous voulons faire en sorte que notre approche soit un peu plus systématisée, c'est-à-dire améliorer la structure de nos listes, reconnaître les compétences de nos gens et savoir quand passer au déploiement.

Allez-y, Marie.

**Mme Marie Gervais-Vidricaire:** Je me contenterai d'ajouter que quelques agents du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction ont suivi ce que nous appelons un entraînement en environnement hostile pour les préparer à intervenir en cas d'urgence.

● (1300)

**Mme Jill Sinclair:** Monsieur le président, j'abonde dans votre sens: oui, l'entraînement est crucial pour la disponibilité opérationnelle. Plus nous pouvons nous entraîner ensemble, mieux c'est parce que nous serons plus prêts à servir ensemble.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, à mesure que nous réduisons le rythme opérationnel en Afghanistan, nous devons nous assurer, entre autres, de poursuivre cet entraînement ici. Ainsi, lorsque nous déployons nos forces, nous avons une équipe unie et efficace. C'est ce que nous avons réussi à faire lors de notre déploiement en Afghanistan, en Haïti et ailleurs.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous avons eu droit aujourd'hui à un débat fort intéressant grâce à vos exposés et à vos observations. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir comparu devant le comité.

Sur ce, la séance est levée.

---





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>